



ÉCOLE DE RÉFÉRENCE
CONSEILLER DE CONFIANCE

PRÉPARATION AUX CONCOURS ET ADAPTATION À L'EMPLOI **2024**

WWW.CNEH.FR

EXTRAIT DU CATALOGUE

SOMMAIRE

p. 1		INTRODUCTION	p. 401		FONCTION ACHATS ET COMMANDE PUBLIQUE
p. 6		MANAGEMENT ET LEADERSHIP	p. 427		LOGISTIQUE : ORGANISATION ET MANAGEMENT
p. 37		STRATÉGIE ET GOUVERNANCE	p. 453		QUALISANTÉ - ÉVALUATION QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES
p. 86		RESSOURCES HUMAINES MÉDICALES ET NON MÉDICALES	p. 543		PHARMACIE, STÉRILISATION ET HYGIÈNE
p. 210		CENTRE DE DROIT JURISANTÉ	p. 617		PATIENTS EXPERTISE CLINIQUE
p. 263		FINANCES, CONTRÔLE DE GESTION FACTURATION	p. 668		MÉDICO-SOCIAL
p. 343		INFORMATION MÉDICALE, PMSI	p. 723		PRÉPARATION AUX CONCOURS ET ADAPTATION À L'EMPLOI
p. 393		SYSTÈMES D'INFORMATION	p. 782		INFORMATIONS

« LE CNEH, ÉQUILIBRE PERMANENT
ENTRE THÉORIE ET PRATIQUE »

En 2024, le CNEH célèbre ses 50 ans d'engagement dans le secteur hospitalier. Merci de votre confiance !

Découvrez notre offre complète de formations garantissant l'acquisition rapide des compétences indispensables pour relever les défis de vos métiers en 2024.

Participez à nos événements exclusifs axés sur l'expérience patient, les Soins Médicaux et de Réadaptation, la Gestion du Temps de Travail, la facturation, les finances hospitalières, les ressources humaines, l'utilisation de la data et même nos missions d'étude à l'étranger.

Ensemble, construisons un avenir hospitalier dynamique et innovant !

Joseph Tedesco
Directeur général du CNEH



Pour ne manquer aucune actualité et opportunité de formation, rejoignez notre communauté sur
notre site internet www.cneh.fr et nos réseaux sociaux :

SITE WEB



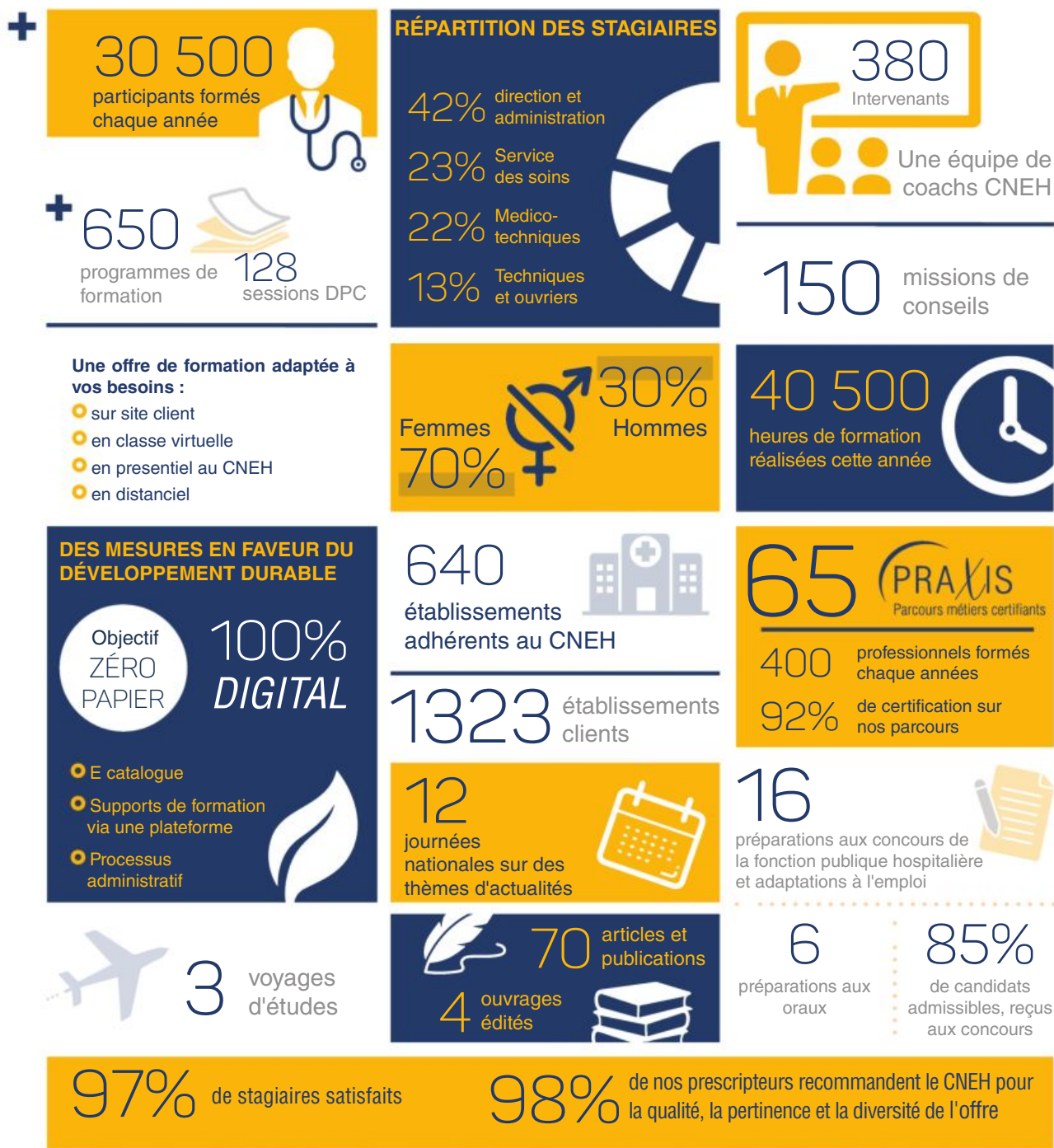
LINKEDIN



TWITTER/X



LE CNEH : ÉCOLE DE RÉFÉRENCE, CONSEILLER DE CONFIANCE



DÉMARCHES QUALITÉS DU CNEH



La certification Qualiopi a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

Organisme de formation : 11 92 1585 192
Qualiopi : N°2021/92714.1



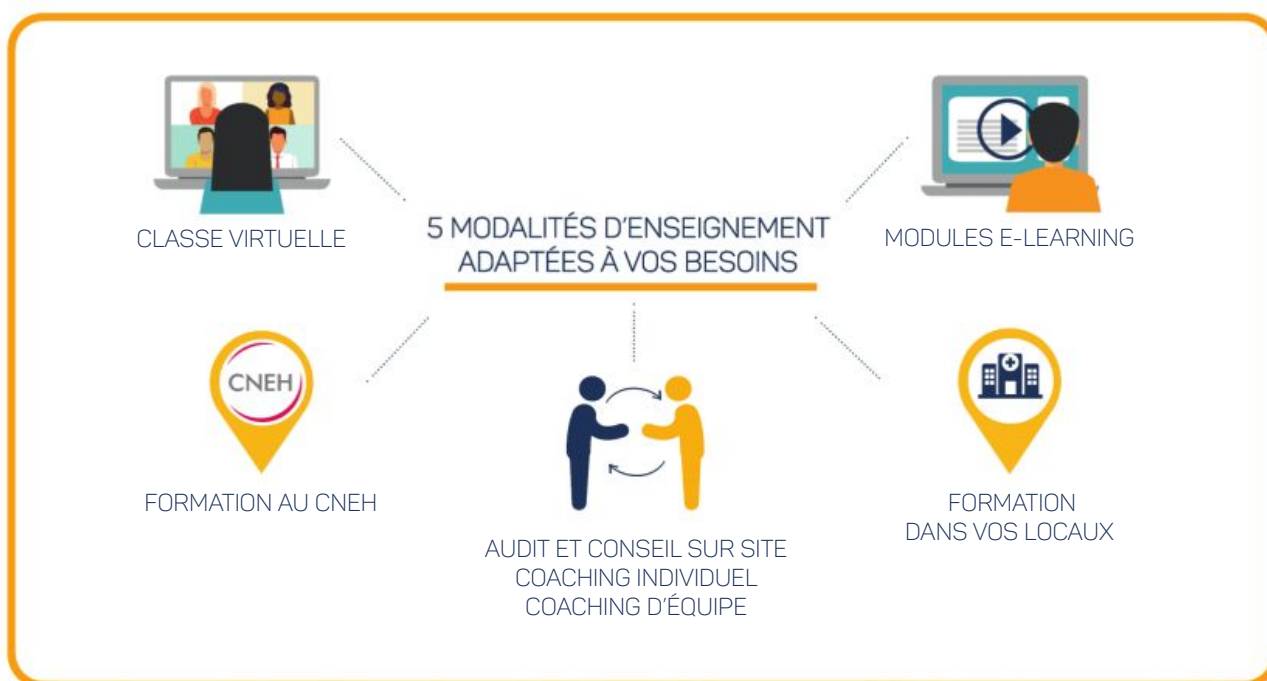
Les Acteurs de la Compétence, 1^{re} fédération des entreprises de formation, rassemble **tous les acteurs** de référence du capital humain.



Numéro organisme : 1044

NOTRE OFFRE

- 650 formations dont 128 **formations DPC**
- 65 parcours métiers certifiants **Praxis pour appréhender en toute sérénité un métier**
- Une offre de préparation aux concours et **d'adaptation à l'emploi**
- Des **parcours de formations à la carte** portant sur des thématiques incontournables
- Des **journées Focus** sur des sujets stratégiques : qualité, RH, parcours patients...
- Des **journées nationales thématiques** pour appréhender les défis de l'hôpital de demain
- Un **institut du leadership médical** – l'offre de formation des médecins
- Des formations « **Temps d'avance** » dédiées aux dernières actualités réglementaires
- Des rencontres du **Club 10-13 et Café RH : point d'information des actualités réglementaires décryptées par nos équipes**
- Une offre de **coaching**
- Des **missions d'études** à l'étranger



NOS PARTENAIRES



LES ÉVÈNEMENTS 2024 DU CNEH



CLUB 10-13 JURISANTÉ

- Le 30 janvier 2024, en classe virtuelle
- Le 2 juillet 2024, en classe virtuelle



JOURNÉE FOCUS

LES SOINS MÉDICAUX ET DE RÉADAPTATION (SMR)

- Le 12 mars 2024, à Paris



2^{ÈME} JOURNÉE NATIONALE DU SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

– INCLUSION, AUTONOMIE, RÉPONSE TERRITORIALE INTÉGRÉE :
OÙ EN SOMMES-NOUS ?

- Le 4 avril 2024, à Paris



JOURNÉE FOCUS :

PARTENARIAT ET EXPÉRIENCE PATIENT

- Le 16 mai 2024, à Paris



2^{ÈME} JOURNÉE NATIONALE

DES RÉFÉRENTS GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL

- Le 6 juin 2024, à Paris



JOURNÉE FOCUS :

LE NOUVEAU DISPOSITIF D'ÉVALUATION HAS DES ESSMS

- Le 11 juin 2024 en classe virtuelle
- Le 8 octobre 2024 en classe virtuelle

CONTACT

Élodie Bouquin

Assistante formation
et événementiel

01 41 17 15 19

elodie.bouquin@cneh.fr

Caroline Marichez

Responsable Communication
Marketing

01 41 17 15 67

caroline.marichez@cneh.fr



LES ESTIVALES DES RESSOURCES HUMAINES

10^{ÈME} ÉDITION ANNIVERSAIRE

🕒 Les 25, 26 et 27 juin 2024, à Paris



JOURNÉE FOCUS :

CERTIFICATION HAS QUALITÉ DES SOINS V2024

🕒 Le 5 juillet 2024 en classe virtuelle



7^{ÈME} JOURNÉE NATIONALE

ACCUEIL – FACTURATION – RECOUVREMENT

🕒 Le 17 septembre 2024, à Paris



6^{ÈME} JOURNÉE NATIONALE

DES FINANCES HOSPITALIÈRES ET DU CONTRÔLE DE GESTION

🕒 Le 18 septembre 2024, à Paris



4^{ÈME} JOURNÉE NATIONALE

DÉDIÉE AUX RH MÉDICALES

🕒 Le 17 octobre 2024, à Paris



SOMMAIRE



ÉCOLE DE RÉFÉRENCE
CONSEILLER DE CONFIANCE

OFFRE COACHING



Coaching à la prise de poste DESSMS, DH et DSp. 732

À DISTANCE ET EN PRÉSENTIEL



RÉF.

C982	● Préparation aux concours hospitaliers DESSMS et DH.....	p.732
C2401	● Préparation au Tour Extérieur DESSMS et DH	p.735
C903	● Préparation au concours Directeur des soins (DS).....	p.737
C1448	● Cycle de perfectionnement pour les Cadres Supérieurs de Santé (CSS).....	p.739
C2402	● Préparation au concours Cadre Supérieur de Santé (CSS)	p.741
C2403	● Préparation au concours Inspecteur de l'Action Sanitaire et Sociale (IASS)	p.743
C1401	● Préparation au concours Attaché d'Administration Hospitalière (AAH).....	p.745
C2005	● Préparation aux cycles préparatoires de l'EHESP : AAH, DESSMS et DH, DS.....	p.748
C1449	● Préparation au concours Adjoint des Cadres Hospitaliers (ACH).....	p.750

ORAUX 2023-2024



RÉF.

C205	● Préparation aux épreuves orales des concours DESSMS et DH.....	p. 752
C2411	● Préparation à l'oral 2023 du Tour Extérieur DESSMS et DH Nouveau !	p.754
C905	● Préparation aux épreuves orales du concours DS.....	p.756
C1456	● Préparation aux épreuves orales du concours IASS.....	p.758
C2000	● Préparation aux épreuves orales du concours AAH.....	p.760
C1035	● Préparation aux oraux des cycles préparatoires de l'EHESP : AAH, DESSMS et DH, DS.....	p.762

PRÉSENTIEL



RÉF.

C208	● Préparation au concours Attaché d'Administration Hospitalière (AAH)	p.764
C210	● Préparation au concours Adjoint des Cadres Hospitaliers	p.766
C212	● Préparation au concours Assistant Médico-Administratif.....	p.768

RÉF.

C221	● Adaptation à l'emploi des Techniciens Hospitaliers et Techniciens Supérieurs Hospitaliers (TH et TSH).....	p.770
C220	● Adaptation à l'emploi des Adjointes des Cadres Hospitaliers (ACH).....	p.772
C1221	● Adaptation à l'emploi des Assistants Médico-Administratifs (AMA).....	p.774
C915	● Adaptation à l'emploi des Agents de Service Mortuaire (ASM).....	p.776

Toutes nos formations sont déclinables sur site client pour un groupe de participants et sur mesure – contact@cneh.fr

PICTOTHÈQUE



Conférences
d'actualité, retours
d'expérience, etc.



Classes virtuelles
thématiques



Coaching
personnalisé

LÉGENDE

AAH = Attaché d'administration hospitalière

ACH = Adjoint des cadres hospitaliers

AMA = Assistant médico-administratif

CSS = Cadre supérieur de santé

DESSMS = Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social

DH = Directeur d'hôpital

DS = Directeur des soins

IASS = Inspecteur de l'action sanitaire et sociale

TSH = Technicien supérieur hospitalier

PRÉPAREZ-VOUS À RÉUSSIR AVEC LE CNEH !



« L'avenir appartient à ceux qui croient en la beauté de leurs rêves »

Eléanor Roosevelt

Fort de ses 50 années d'expérience et de l'excellence de son enseignement, le CNEH vous accompagne vers la réussite au sein de ses Préparations aux Concours administratifs hospitaliers et de ses formations d'Adaptation à l'Emploi.

Quel que soit votre parcours universitaire et/ou professionnel, vous bénéficierez dans nos cycles de formation d'un accompagnement personnalisé et sur-mesure, respectant votre processus d'apprentissage. **Nos équipes pédagogiques** composées d'enseignants de haut niveau et expérimentés vous fourniront tous les outils de la réussite : méthodologies, connaissances, entraînements réguliers. **Nos modalités pédagogiques** innovantes et variées vous garantiront une progression efficace pour atteindre vos objectifs. La force du réseau des Alumni des Prépas Concours CNEH témoigne aujourd'hui des taux de réussite élevés de nos dispositifs de formation.

Le CNEH vous accompagne pour devenir Directeur d'Hôpital (DH), Directeur d'Etablissement Sanitaire, Social et Médico-Social (DESSMS), Directeur des Soins (DS), Attaché d'Administration Hospitalière (AAH), Adjoint des Cadres Hospitaliers (ACH) et Assistant Médico-Administratif (AMA), ainsi que pour intégrer les cycles préparatoires de l'EHESP (AAH, DESSMS & DH, DS).

Grâce à **nos formations d'adaptation à l'emploi** Techniciens hospitaliers et techniciens supérieurs hospitaliers, Adjoint des cadres hospitaliers, Assistant médico-administratif, Agent de service mortuaire, vous acquerez les savoirs, outils et méthodes nécessaires à votre prise de poste.

4 formations sont venues enrichir notre offre :

- Préparation au Tour Extérieur DH et DESSMS
- Concours Inspecteur de l'Action Sanitaire et Sociale (IASS)
- Concours Cadre Supérieur de Santé (CSS)
- Cycle de perfectionnement pour les Cadres Supérieurs de Santé

A vous de choisir LA formation adaptée à vos besoins !

Distanciel, présentiel, mixte ou sur site client pour un groupe de participants.

Faire confiance au CNEH, c'est réussir !



CÉLINE LIMOUZY

Directeur d'hôpital,
diplômée de l'EHESP et de
Sciences-Po Paris,
Directrice du Pôle «Concours et
adaptation à l'emploi»

Céline LIMOUZY

Directrice du pôle concours
et adaptation à l'emploi

L'ÉQUIPE



CLOTHILDE POPPE

Juriste spécialisée en droit de la santé.
Responsable du Pôle «Concours et
adaptation à l'emploi», elle pilote les
dispositifs de préparation en présentiel.
Tél. 01 41 17 15 45
clothilde.poppe@cneh.fr



ANA HERNANDEZ

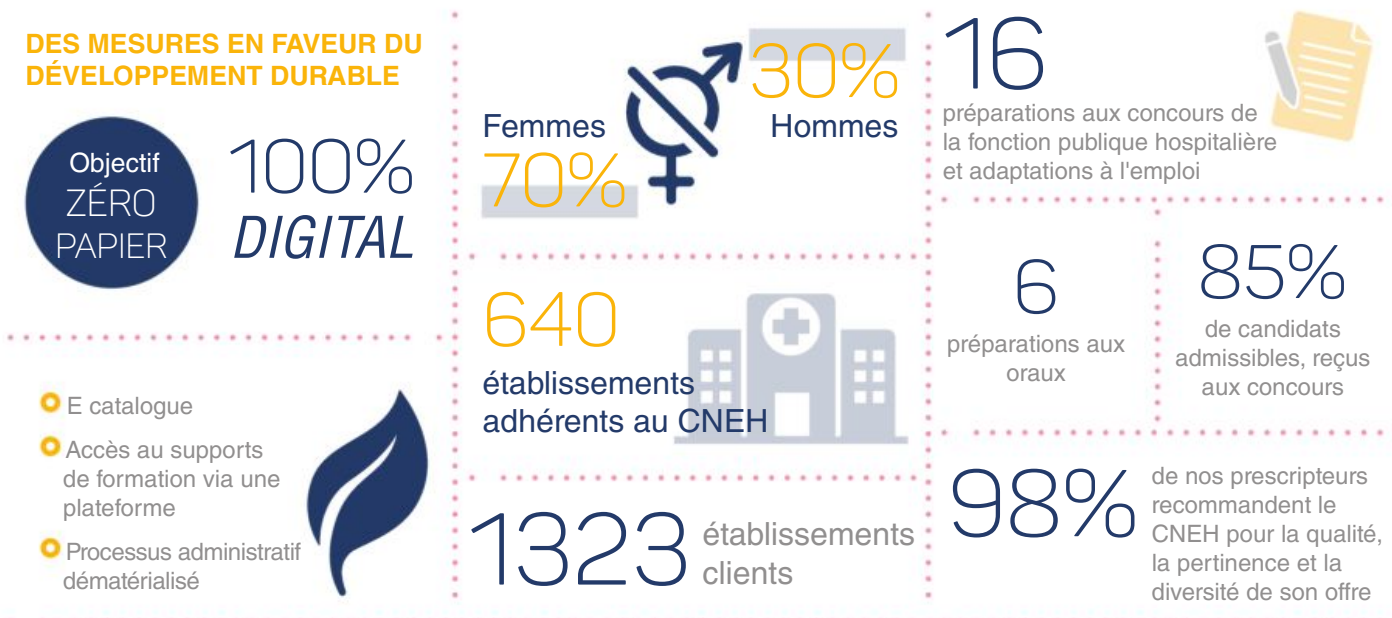
Assistante formation
Pôle Concours
et adaptation à l'emploi
Tél. 01 41 17 15 78
ana.hernandez@cneh.fr



CATHERINE JOULAIN

Assistante formation
Pôle Concours
et adaptation à l'emploi
Tél. 01 41 17 15 66
catherine.joulain@cneh.fr

POURQUOI FAIRE CONFIANCE AU CNEH ?



LE CNEH INTERVIENT SUR SITE AU PRÈS DE NOMBREUX ÉTABLISSEMENTS



NOS PARTENAIRES



NOS MODALITÉS D'INTERVENTION



FORMATIONS SUR SITE CLIENT



NOUS INTERVENONS DANS VOS ÉTABLISSEMENTS !

Nos cycles de préparation aux concours et formations d'adaptation à l'emploi peuvent être déclinés dans votre établissement. Projet personnalisé, dispositif pédagogique optimisé, formule d'accompagnement sur-mesure, notre équipe d'experts répond à tous vos besoins.

NOTRE OFFRE SUR SITE :

- Le cycle de perfectionnement pour les cadres supérieurs de santé
- Les cycles préparatoires de l'EHESP (pré-concours) : AAH, DESSMS & DH, DS
- Le concours d'Adjoint des Cadres Hospitaliers (ACH)
- Le concours d'Assistant Médico-Administratif (AMA)
- Les examens professionnels grade 2 et grade 3 d'ACH
- Les examens professionnels grade 2 et grade 3 d'AMA
- Les formations d'adaptation à l'emploi pour :
 - les Techniciens Hospitaliers et Techniciens Supérieurs Hospitaliers (TH et TSH)
 - les Adjoints des Cadres Hospitaliers (ACH)
 - les Assistants Médico-Administratifs (AMA)
 - les Agents de Service Mortuaire (ASM)

NOS AGRÉMENTS - NOS RÉFÉRENCEMENTS



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



Organisme de formation : 11 92 1585 192
Qualiopi : N°2021/92714.1

Les Acteurs de la Compétence, 1^{re} fédération des Centres de compétences, rassemble tous les acteurs de la formation, du capital humain.



OFFRE COACHING

PRÉSENTATION DE L'OFFRE COACHING

■ Le coaching à la prise de poste DESSMS, DH et DS

Réussir rapidement sa prise de poste représente pour le nouveau dirigeant un enjeu majeur, et, dans beaucoup de cas, un véritable challenge. Chaque prise de poste est un moment fort et critique dans une carrière. Il s'agit à la fois d'une période riche d'opportunités, mais aussi source de stress pour le manager. Son nouvel environnement attend qu'il se positionne au plus vite et qu'il prenne des décisions ; mais pour cela, il doit avoir bien compris ce nouvel environnement et établi des relations constructives avec les principaux acteurs.

Le CNEH propose un accompagnement à la prise de poste sous forme de coaching individuel et/ou collectif aux :

- Directeurs d'hôpital (DH),
- Directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social (DESSMS)
- Directeur des Soins (DS).

■ En pratique, le CNEH propose deux modalités d'accompagnement différenciées :



• Coaching individuel : un accompagnement sur mesure

La mission d'accompagnement du dirigeant dans sa nouvelle fonction dure 6 à 9 mois et s'organise autour de rencontres en face-à-face ou en visioconférence. Les séances de coaching ont lieu périodiquement selon un calendrier validé avec le coaché en tenant compte de ses disponibilités et besoins. Elles peuvent être complétées par des échanges en distanciel (téléphone, mail, Zoom/Teams...) en cas d'urgence ou de point spécifique à approfondir. Notre accompagnement individualisé offre un espace d'échange, de travail et de recul pour mieux prendre en main son nouveau poste. Cela constitue également pour le dirigeant un moment clé pour réfléchir à son propre style de management et à la façon dont il veut exercer ses fonctions, pour identifier ses forces et ses points d'amélioration.



• Coaching collectif : se développer entre pairs

Le coaching collectif améliore la performance d'un ensemble de dirigeants autour d'objectifs de développement communs. Il permet par le partage des ressources d'élaborer des solutions à la fois individuelles et collectives. Le coaching collectif crée et renforce les liens entre pairs enclins à plus de coopération. Cela permet aux managers d'acquérir une véritable culture de managers coachs et de construire des communautés managériales. Il s'appuie sur les mêmes modalités que le coaching individuel et permet, en plus, l'utilisation créative du groupe. L'accompagnement s'organise autour de 5 à 6 séances en collectif, de 2 à 4 heures.

Les deux modalités d'accompagnement proposées par le CNEH, coaching individuel et coaching collectif, peuvent également être mises en place de manière complémentaire.

CONTACT - DEVIS PERSONNALISÉ

Céline Limouzy, directrice du pôle concours & adaptation à l'emploi, directeur d'hôpital - consultante sénior
celine.limouzy@cneh.fr - Tél. 06 71 64 65 90

CONDITIONS TARIFAIRES

Tarification à la séance ou au forfait - Sur site et/ou à distance par téléphone ou visioconférence

PRÉPARATIONS CONCOURS À DISTANCE ET EN PRÉSENTIEL



Choisissez l'école de référence !



PRÉPAREZ-VOUS À VOTRE RYTHME, EN LIGNE ET EN PRÉSENTIEL

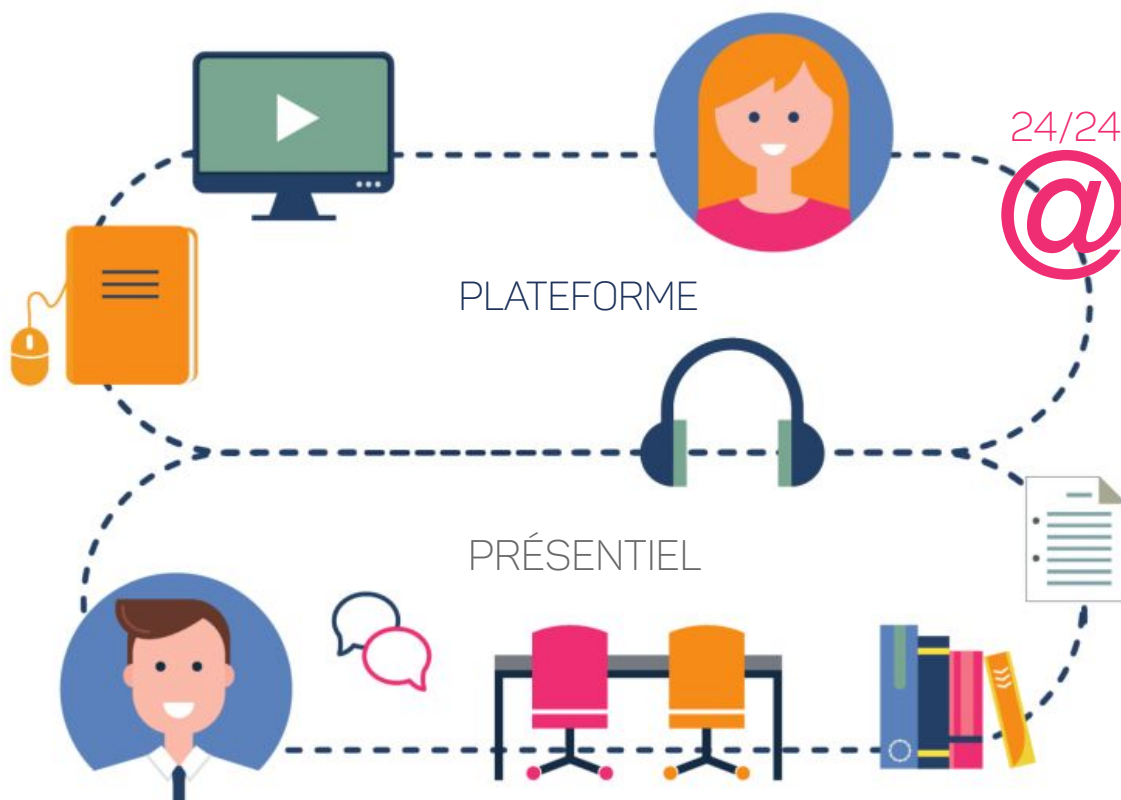
Plus de 250 participants formés à distance par le CNEH chaque année !

LES CONCOURS PRÉPARÉS

- Directeur d'hôpital (DH)
- Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social (DESSMS)
- Directeur des soins (DS)
- Cadre supérieur de santé (CSS)
- Inspecteur de l'Action Sanitaire et Sociale (IASS)
- Attaché d'administration hospitalière (AAH)
- Cycles préparatoires de l'EHESP (pré-concours) : AAH, DESSMS & DH, DS
- Adjoint des cadres hospitaliers (ACH)
- Assistant médico-administratif (AMA)

LA PLATEFORME PRÉPA CONCOURS DU CNEH

Une formule mixte qui associe modules à distance et sessions en présentiel via des modalités pédagogiques variées : cours magistraux, travaux dirigés, conférences d'actualité, concours blancs, tables rondes etc.



LES AVANTAGES DE LA FORMATION EN DISTANCIEL ET PRÉSENTIEL



Choisir l'école de référence, experte de la préparation aux concours du secteur public hospitalier



Concilier formation et contraintes professionnelles



Disposer de la plateforme d'enseignement en ligne (supports de cours, méthodologies, corrigés-types, FAQ, etc.)



Produire régulièrement des devoirs en ligne pour chaque matière avec correction personnalisée et mise à disposition de corrigés-types



Bénéficier d'un accompagnement pédagogique personnalisé tout au long de votre parcours



Participer à des journées de regroupements présentiels à Paris pour favoriser l'émulation collective, rencontrer vos enseignants référents, poser toutes vos questions et s'entraîner en conditions réelles lors de concours blancs



Assister à des tables rondes et des conférences d'actualité sur des thématiques clés de la fonction publique hospitalière



Bénéficier de classes virtuelles thématiques à périodicité régulière

Toutes les informations sont disponibles sur WWW.CNEH.FR rubrique « Concours et adaptation à l'emploi ».

RENSEIGNEMENTS

CÉLINE LIMOUZY
**Directrice du pôle Concours
et Adaptation à l'emploi**
Directeur d'hôpital
celine.limouzy@cneh.fr
Tél. 06 71 64 65 90

CLOTHILDE POPPE
Responsable pédagogique
clothilde.poppe@cneh.fr
Tél. 01 41 17 15 45

CATHERINE JOULAIN
Assistante formation
catherine.joulain@cneh.fr
Tél. 01 41 17 15 66

ANA HERNANDEZ
Assistante formation
ana.hernandez@cneh.fr
Tél. 01 41 17 15 78

Préparation aux concours hospitaliers DESSMS et DH 2023 - 2024

OBJECTIFS

- Pour les épreuves écrites d'admissibilité
 - Acquérir les méthodologies requises pour chaque épreuve
 - Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour chaque matière
- Pour les épreuves orales d'admission
 - Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
 - Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PROGRAMME

► Planning : Novembre 2023 à Novembre 2024

- 16 jours de regroupement à Paris (4 modules de 4 jours) pour la préparation aux épreuves écrites
- 6 jours de regroupement à Paris (2 modules de 2 jours puis 4 jours) pour la préparation aux épreuves orales (session réservée aux candidats admissibles)

► Matières préparées

- Dissertation de culture générale
- Note sur dossier
- Droit public
- Santé publique
- Sciences économiques
- Droit hospitalier
- Finances publiques
- Législation de sécurité sociale et d'aide sociale
- Gestion comptable et financière des entreprises (5 inscrits minimum)
- Statistiques (5 inscrits minimum)
- Entretien avec le jury
- Allemand
- Anglais
- Espagnol

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et pratiques en présentiel
- Accès à la plateforme d'enseignement en ligne
- Concours blancs et devoirs en ligne
- Coaching collectif et individuel
- Cycles de classes virtuelles thématiques

PRÉREQUIS

Satisfaire aux exigences réglementaires des concours
cf programme détaillé du concours sur : <https://www.cneeh.fr>

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Suivi individualisé des apprenants
- Evaluation et correction personnalisées des devoirs
- Définition des axes de progression tout au long du parcours pédagogique

INTERVENANT(S)

- Céline Limouzy, directrice du pôle concours et adaptation à l'emploi au CNEH, directeur d'hôpital, coordinatrice pédagogique du parcours
- Lahsen Abdelmalki, enseignant référent en dissertation de culture générale, professeur d'université
- David Larivière, enseignant référent en note sur dossier, directeur d'hôpital
- Céline Jorland, enseignante référente en droit public, directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social
- Abderrahim Hammou Kaddour, enseignant référent en santé publique, directeur d'hôpital
- Fabrice Langumier, enseignant référent en sciences économiques, directeur d'hôpital
- Marie-Gabrielle Vaissière, enseignante référente en droit hospitalier, directeur d'hôpital
- Gilles Huteau, enseignant référent en législation de sécurité sociale et aide sociale, professeur à l'université de Rennes
- Usman Mehmood, enseignant référent en finances publiques, directeur d'hôpital
- Colette David-Bonhomme, enseignante référente en méthodologie du concours, directrice technique honoraire
- complété par une équipe pédagogique composée de consultants du CNEH, universitaires, directeurs d'hôpital, directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social, directeurs des soins et autres professionnels du monde de la santé.

Réf : C982



12 mois de connexion en ligne

Durée 154h de présentiel

Paris 7, 8, 9, 10 nov. 2023
et 16, 17, 18, 19 janv. 2024
et 12, 13, 14, 15 mars 2024
et 14, 15, 16, 17 mai 2024

Préparation aux épreuves orales :

2 jours puis 4 jours en sept. 2024

Public concerné

- Toute personne remplissant les exigences réglementaires des concours

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap
Référénte Handicap CNEH : sylvie.liot@cneeh.fr

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION

CÉLINE LIMOUZY

Directrice du pôle Concours et Adaptation à l'emploi

Directeur d'hôpital
celine.limouzy@cneeh.fr
Tél. 06 71 64 65 90

CATHERINE JOULAIN

Assistante formation

catherine.joulain@cneeh.fr
Tél. 01 41 17 15 66



Coaching personnalisé



Conférences d'actualité, retours d'expérience, etc.



Cycle de classes virtuelles thématiques

Cochez	Concours visés	Épreuves des concours	Choix des matières	
			ÉCRITES (admissibilité)	ORALES (admission)
☐	DESSMS ☐ Externe ☐ Interne ☐ 3 ^{ème} concours	Arrêté du 29 novembre 2012 4 épreuves écrites + 3 épreuves orales	4 épreuves écrites : ☒ Dissertation de culture générale ☒ Note sur dossier ☒ 2 matières techniques Une case à cocher dans chaque colonne* ☐ DPU ☐ ECO ☐ SP ☐ DHosp / DESMS ☐ FiPu ☐ GeFi ☐ LSS et AS ☐ Statistiques	3 épreuves orales : ☒ Entretien avec le jury ☒ 1 matière technique (1 à cocher)** ☐ DPU ☐ ECO ☐ SP ☐ DHosp / DESMS ☐ FiPu ☐ GeFi ☐ LSS et AS ☒ 1 langue vivante obligatoire (1 case à cocher) ☐ Allemand ☐ Anglais ☐ Espagnol
☐	DH ☐ Externe ☐ Interne ☐ 3 ^{ème} concours	Arrêté du 29 novembre 2012 4 épreuves écrites + 3 épreuves orales	4 épreuves écrites : ☒ Dissertation de culture générale ☒ Note sur dossier ☒ 2 matières techniques Une case à cocher dans chaque colonne* ☐ DPU ☐ ECO ☐ SP ☐ DHosp ☐ FiPu ☐ GeFi ☐ LSS et AS ☐ Statistiques	3 épreuves orales : ☒ Entretien avec le jury ☒ 1 matière technique (1 à cocher)** ☐ DPU ☐ ECO ☐ SP ☐ DHosp ☐ FiPu ☐ GeFi ☐ LSS et AS ☒ 1 langue vivante obligatoire (1 case à cocher) ☐ Allemand ☐ Anglais ☐ Espagnol
☐	Autre(s) à préciser :			

*** Légende :**

DHosp = Droit hospitalier

DHosp / DESMS = Droit hospitalier et droit des établissements sociaux et médico-sociaux

DPU = Droit public

ECO = Sciences économiques

FiPu = Finances publiques

GeFi = Gestion financière et comptable des entreprises

LSS et AS = Législation de sécurité sociale et d'aide sociale

SP = Santé publique

**** A l'exception des deux matières choisies à l'écrit**



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Céline Limouzy :
par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff
ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

COORDONNÉES PERSONNELLES

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Fonction

Adresse personnelle.

CP Ville

Téléphone

Téléphone portable (obligatoire)

E-mail personnel (obligatoire)

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

☐ Autofinancement ☐ Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

(Possibilité de paiement en plusieurs fois)

☐ Paiement joint (obligatoirement)

☐ À facturer à l'établissement

PROFIL DU CANDIDAT

☐ Externe ☐ Interne ☐ 3^{ème} concours

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement

Service/Pôle

Adresse

CP Ville

Téléphone

E-mail professionnel

RESPONSABLE FORMATION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Téléphone

E-mail

Fonction



TARIFS NETS DE TAXE 2023-2024 *

Cycle en distanciel AVEC regroupements présentiels

incluant le cycle de classes virtuelles thématiques

Pack Concours DESSMS et DH*

- ☐ DESSMS/DH (épreuves écrites + orales)
Réf. C982 + Réf. C205 **4 000 €**
- ☐ DESSMS/DH (épreuves écrites)
Réf. C982 **3 800 €**

Cycle en distanciel SANS regroupements présentiels

incluant le cycle de classes virtuelles thématiques

Pack Concours DESSMS et DH*

- ☐ DESSMS/DH (épreuves écrites + orales)
Réf. C982 + Réf. C205 **3 500 €**
- ☐ DESSMS/DH (épreuves écrites)
Réf. C982 **3 300 €**

Préparation aux oraux des concours DESSMS et DH

- Réf. C205

6 jours à Paris

(2 modules : 2 jours puis 4 jours en sept. 2024) **1 200 €**

Session réservée aux candidats admissibles.

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

CAS SPÉCIFIQUES

- Prise en charge possible dans le cadre du plan de formation de l'établissement ou par l'ANFH dans le cadre du congé de formation professionnelle
- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)
Merci de nous contacter

*Dans le cadre du pack épreuves écrites et orales, les sessions de préparation aux oraux ne sont pas remboursées en cas de non-admissibilité à l'issue des épreuves écrites
Toute formation commencée est due dans son intégralité

Préparation au Tour Extérieur DESSMS et DH (Liste d'aptitude) 2023 - 2024

OBJECTIFS

- Pour l'épreuve écrite d'admissibilité
 - Acquérir la méthodologie d'élaboration du dossier de candidature (Curriculum Vitae et Lettre de Motivation)
 - Acquérir les connaissances théoriques et pratiques requises
- Pour l'épreuve orale d'admission
 - Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
 - Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PROGRAMME

► Planning :

- Accompagnement sur mesure pour la préparation du dossier de candidature (7 heures)
- Démarrage de l'accompagnement possible sans attendre la publication de l'avis de concours et de vacance d'emplois
- 5 jours de regroupement à Paris (2 modules de 2 jours puis 3 jours) pour la préparation à l'épreuve orale (session réservée aux candidats admissibles)

► Matières préparées

- Dossier de candidature
- Entretien avec le jury (Méthodologie de l'épreuve orale et oraux blancs)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et pratiques en distanciel
- Coaching individuel

PRÉREQUIS

Satisfaire aux exigences réglementaires du Tour Extérieur DESSMS et DH - cf programme détaillé sur : <https://www.cng.sante.fr>

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Évaluation et correction personnalisée des productions
- Suivi individualisé des apprenants
- Définition des axes de progression tout au long du parcours pédagogique

INTERVENANT(S)

- Céline Limouzy, directrice du pôle concours et adaptation à l'emploi au CNEH, directeur d'hôpital, coordinatrice pédagogique du parcours
- Colette David-Bonhomme, enseignante référente, directrice technique honoraire
- Une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs : des consultants du CNEH, des directeurs d'hôpital, des directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social, des directeurs des soins, des universitaires et autres professionnels du monde de la santé

Réf : C2401



**Accompagnement sur mesure 7h
+ préparation à l'oral 5 jours**

Durée 35h de présentiel

A la carte

Public concerné

- Toute personne remplissant les exigences réglementaires du Tour Extérieur DESSMS et DH

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap
Référénte Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION

CÉLINE LIMOUZY

**Directrice du pôle Concours
et Adaptation à l'emploi**
Directeur d'hôpital
celine.limouzy@cneh.fr
Tél. 06 71 64 65 90

CATHERINE JOULAIN

Assistante formation
catherine.joulain@cneh.fr
Tél. 01 41 17 15 66



Coaching personnalisé



Conférences d'actualité, retours
d'expérience, etc.



Cycle de classes virtuelles
thématiques



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Céline Limouzy :
par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff
ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

COORDONNÉES PERSONNELLES

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Fonction

Adresse personnelle

CP Ville

Téléphone

Téléphone portable (obligatoire)

E-mail personnel (obligatoire)

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

☐ Autofinancement ☐ Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

(Possibilité de paiement en plusieurs fois)

☐ Paiement joint (obligatoirement)

☐ À facturer à l'établissement

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement

Fonction

Service/Pôle

Adresse

CP Ville

Téléphone

E-mail professionnel

RESPONSABLE FORMATION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Téléphone

E-mail

Fonction

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)



TARIFS NETS DE TAXE 2023-2024 *

Tour Extérieur visé : ☐ DESSMS ☐ DH

☐ Préparation au Tour Extérieur DESSMS et DH

Elaboration du dossier professionnel

+ Préparation à l'épreuve orale - Réf. C2401 + C2411 **1 400 €**

☐ Préparation à l'épreuve orale du Tour Extérieur DESSMS et DH

2 jours puis 3 jours en septembre 2023/2024 - Réf. C2411 **900 €**

Session réservée aux candidats admissibles

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

CAS SPÉCIFIQUES

- Prise en charge possible dans le cadre du plan de formation de l'établissement ou par l'ANFH dans le cadre du congé de formation professionnelle
- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)
Merci de nous contacter

* Dans le cadre de la préparation au Tour Extérieur, les sessions de préparation à l'épreuve orale ne sont pas remboursées en cas de non-admissibilité à l'issue du dépôt du dossier de candidature.
Toute formation commencée est due dans son intégralité.

Organisme de formation : 11 92 1585 192 Qualiopi : N°2021/92714.1- Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

Préparation au concours hospitalier Directeur des Soins (DS) 2023 - 2024

Réf : C903



12 mois de connexion en ligne

Durée 133h de présentiel

Paris 22, 23, 24 nov. 2023
et 13, 14, 15 déc. 2023
et 1, 2 févr. 2024
et 7, 8 mars 2024
et 4, 5 avr. 2024
et 6, 7 mai 2024

Préparation aux épreuves orales :
5 jours en septembre
ou octobre 2024

Public concerné

- Toute personne remplissant les exigences réglementaires du concours

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap
Référénte Handicap CNEH :
sylvie.liot@cneh.fr

OBJECTIFS

- Pour les épreuves écrites d'admissibilité
 - Acquérir les méthodologies requises pour chaque épreuve
 - Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour chaque matière
- Pour les épreuves orales d'admission
 - Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
 - Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PROGRAMME

► Planning : Novembre 2023 à Novembre 2024

- 14 jours de regroupement à Paris (6 modules de 2 ou 3 jours) pour la préparation aux épreuves écrites
- 5 jours de regroupement à Paris (2 modules de 3 jours puis 2 jours) pour la préparation aux épreuves orales (session réservée aux candidats admissibles)

► Matières préparées

- Dossier professionnel
- Note de synthèse
- Dissertation de culture générale
- Droit hospitalier
- Soins et Santé publique
- Management et gestion hospitalière
- Entretien avec le jury

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et pratiques en présentiel
- Accès à la plateforme d'enseignement en ligne
- Concours blancs et devoirs en ligne
- Coaching collectif et individuel
- Cycles de classes virtuelles thématiques

PRÉREQUIS

Satisfaire aux exigences réglementaires du concours - cf programme détaillé du concours sur :
<https://www.cng.sante.fr>

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Suivi individualisé des apprenants
- Evaluation et correction personnalisées des devoirs
- Définition des axes de progression tout au long du parcours pédagogique

INTERVENANT(S)

- Céline Limouzy, directrice du du pôle concours et adaptation à l'emploi au CNEH, directeur d'hôpital, coordinatrice pédagogique du parcours
- Christine Coquaz, co-responsable pédagogique, directeur des soins honoraire
- Christophe Saint-Martin, enseignant référent en note de synthèse, directeur d'hôpital
- Patrice Lombardo, enseignant référent en dissertation de culture générale, directeur des soins
- Manée Padellec, enseignante référente en dissertation de culture générale, directeur des soins honoraire
- Coralie Cuif, enseignante référente en santé publique, directeur d'hôpital
- Marie-Gabrielle Vaissière, enseignante référente en droit hospitalier, directeur d'hôpital
- complété par une équipe pédagogique composée de consultants du CNEH, universitaires, directeurs d'hôpital, directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social, directeurs des soins et autres professionnels du monde de la santé.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION

CÉLINE LIMOUZY

**Directrice du pôle Concours
et Adaptation à l'emploi**

Directeur d'hôpital
celine.limouzy@cneh.fr
Tél. 06 71 64 65 90

ANA HERNANDEZ

Assistante formation
ana.hernandez@cneh.fr
Tél. 01 41 17 15 78



Coaching personnalisé



Conférences d'actualité, retours
d'expérience, etc.



Cycle de classes virtuelles
thématiques



MATIÈRES PRÉPARÉES ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

(Arrêté du 15 avril 2011)

Note de synthèse

- Méthodologie de la note de synthèse
- Devoirs en ligne et concours blancs
- Entretiens individuels de coaching

Dissertation de culture générale

- Méthodologie de la dissertation
- Apports de connaissances
- Devoirs en ligne et concours blancs

Droit hospitalier

- Le système de santé français
- L'organisation interne de l'établissement public de santé
- Les personnels de l'établissement public de santé
- Le financement de l'établissement public de santé
- Le statut du malade et l'éthique dans le monde hospitalier
- La responsabilité des établissements de santé et de leurs agents

Management et gestion hospitalière

- La fonction d'encadrement
- La gestion de projet et le projet d'établissement

Soins et santé publique

- Epidémiologie
- Santé et prévention
- Hygiène et environnement hospitalier

Dossier professionnel

- Aide à l'élaboration du dossier professionnel
- Suivi individualisé en présentiel et à distance en intersession (correction des travaux écrits : fiches techniques et dossiers thématiques)

Préparation à l'oral

- Méthodologie de l'oral
- Oraux blancs dans les conditions du concours (entretien avec le jury et oraux techniques)
- Débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Coaching individualisé (gestion du stress, gestion de la prise de parole, gestion du temps...)

N° de déclaration d'activité

11 92 1585 192

N°ODPC : 1044



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Céline Limouzy :
par courrier : CNEH (Ana Hernandez) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff
ou par mail en version scannée à ana.hernandez@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Fonction

Adresse personnelle

CP Ville

Téléphone

Téléphone portable (obligatoire)

E-mail personnel (obligatoire)

PROFIL DU CANDIDAT

☐ Externe ☐ Interne

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement

Service/Pôle

Adresse professionnelle

CP Ville

Téléphone

E-mail professionnel

RESPONSABLE FORMATION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Téléphone

E-mail

Fonction

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

☐ Autofinancement ☐ Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

(Possibilité de paiement en plusieurs fois)

☐ Paiement joint (obligatoirement)

☐ À facturer à l'établissement

*Dans le cadre du pack épreuves écrites et orales, les sessions de préparation aux oraux ne sont pas remboursées en cas de non-admission à l'issue des épreuves écrites. Toute formation commencée est due dans son intégralité.



TARIFS NETS DE TAXE 2023-2024*

Préparation au concours Directeur des soins

Pack Concours DSS incluant le cycle de classes virtuelles thématiques

- ☐ Épreuves écrites et orales - Réf. C903 + C905 **4 200 €**
- ☐ Épreuves écrites - Réf. C903 **4 000 €**

Préparation aux oraux du concours Directeur des soins

- ☐ 5 jours à Paris
- 2 modules : 3 jours en sept. ou oct. 2024- Réf. C905 **900 €**

Session réservée aux candidats admissibles

CAS SPÉCIFIQUES

- Prise en charge possible dans le cadre du plan de formation de l'établissement ou par l' NFH dans le cadre du congé de formation professionnelle
- Tarifs modulaires pour une préparation exclusive en distanciel sans participation aux regroupements présentiels
- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement) : merci de nous contacter

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

Cycle de perfectionnement pour les Cadres Supérieurs de Santé (CSS)

2023 - 2024

OBJECTIFS

- Développer une nouvelle identité professionnelle au regard des enjeux d'évolution du système de santé
- Adapter ses méthodes de gestion aux organisations complexes et acquérir de nouveaux outils de pilotage des pôles
- Conforter son positionnement et affirmer son leadership

PROGRAMME

► Planning : Novembre 2023 à Avril 2024

- 12 jours de regroupement à Paris (6 modules de 2 ou 3 jours)

► Programme :

- Module 1 : Territorialisation du système de santé et parcours de soins
- Module 2 : Cadre Supérieur de santé : un métier aux multiples facettes
- Module 3 : Méthodologie de conduite d'un projet complexe
- Module 4 : Formalisation et rédaction de documents opérationnels et stratégiques

- Module 5 : Pilotage d'un établissement, d'un pôle, d'un institut de formation
- Module 6 : Démarche qualité et gestion des risques
- Module 7 : Gestion prévisionnelle des métiers et des compétences
- Module 8 : Positionnement et leadership

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et pratiques en présentiel
- Accès à une base documentaire en ligne
- Cycles de classes virtuelles thématiques
- Co-développement et analyses des pratiques professionnelles (APP)

PRÉREQUIS

- Ce cycle de perfectionnement est destiné aux cadres supérieurs de santé :
 - au moment de leur prise de poste
 - en exercice et souhaitant faire évoluer leurs compétences
 - et également aux cadres faisant fonction de cadre supérieur de santé

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Suivi individualisé des apprenants
- Définition des axes de progression tout au long du parcours pédagogique

INTERVENANT(S)

- Céline Limouzy, directrice du pôle concours et adaptation à l'emploi au CNEH, directeur d'hôpital, coordinatrice pédagogique du parcours
- Christine Coquaz, co-responsable pédagogique, directeur des soins honoraire
- Une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés : des consultants du CNEH, des directeurs d'hôpital, des directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social, des directeurs des soins, des universitaires et autres professionnels du monde de la santé

Réf : C1448



6 mois de connexion en ligne

Durée 84h de présentiel

Paris 16, 17 nov. 2023
13, 14, 15 déc. 2023
31 janv. et 1, 2 févr. 2024
7, 8 mars 2024
4, 5 avr. 2024

Public concerné

- Toute personne remplissant les pré-requis indiqués

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap
Référénte Handicap CNEH :
sylvie.liot@cneh.fr

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION

CÉLINE LIMOUZY

Directrice du pôle Concours et Adaptation à l'emploi

Directeur d'hôpital
celine.limouzy@cneh.fr
Tél. 06 71 64 65 90

ANA HERNANDEZ

Assistante formation
ana.hernandez@cneh.fr
Tél. 01 41 17 15 78



Coaching personnalisé



Conférences d'actualité, retours d'expérience, etc.



Cycle de classes virtuelles thématiques



MODULES DE FORMATION

Module 1 : Territorialisation du système de santé et parcours de soins

- Renforcer et compléter ses connaissances sur l'évolution des secteurs de la santé (sanitaire et medico-social)
- Comprendre l'impact des politiques de territorialisation sur les parcours de soins, de santé, de vie

Module 2 : Cadre Supérieur de santé : un métier en constante évolution

- Identifier son style de management et en repérer les avantages et les inconvénients
- Identifier la place et le rôle des CSS dans la nouvelle gouvernance

Module 3 : Méthodologie de conduite d'un projet complexe

- Identifier la spécificité d'un projet complexe et connaître les étapes clés et outils adaptés pour réussir un projet
- Savoir expliquer, donner du sens, afin de faciliter l'adhésion des équipes et fédérer autour d'un projet

Module 4 : Formalisation et rédaction de documents opérationnels et stratégiques

- Améliorer la technique de rédaction des documents opérationnels : relevé de conclusions, rapport circonstancié, note institutionnelle
- Acquérir la méthodologie de rédaction de documents stratégiques : projet de pôle, d'institut

Module 5 : Pilotage d'un établissement, d'un pôle, d'un institut de formation

- Comprendre les principes de financement des établissements de santé et les principes de contrôle de gestion et contrôle de gestion sociale
- S'approprier les outils de pilotage du pôle : contrat de pôle, tableaux de bords, indicateurs de résultats.

- Acquérir des connaissances de base sur le fonctionnement et le pilotage des instituts de formation
- Maîtriser les évolutions en cours dans les formations paramédicales, en comprendre les enjeux et les conséquences

Module 6 : Démarche qualité et gestion des risques

- Maîtriser les fondamentaux de la démarche qualité et de la gestion des risques, de la sécurité des soins et du retour d'expérience
- Comprendre les enjeux de la certification et les évolutions de la V2020
- Identifier et articuler les méthodes et outils à déployer au sein d'un pôle

Module 7 : Gestion prévisionnelle des métiers et des compétences

- Maîtriser les fondamentaux de la gestion des ressources humaines et de l'amélioration des conditions de travail
- Favoriser l'attractivité et la fidélisation de ses collaborateurs par une politique de développement des compétences et d'accompagnement des projets professionnels

Module 8 : Positionnement et leadership et co-développement

- Adapter son management aux nouvelles contraintes : management à distance, management multi-sites, management plurigénérationnel
- Consolider et développer son positionnement et son leadership
- Prendre du recul et préserver son bien être au travail grâce à l'Analyse des Pratiques Professionnelles



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Céline Limouzy :
par courrier : CNEH (Ana Hernandez) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff
ou par mail en version scannée à ana.hernandez@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Fonction

Adresse personnelle

CP Ville

Téléphone

Téléphone portable (obligatoire)

E-mail personnel (obligatoire)

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement

Service/Pôle

Adresse professionnelle

CP Ville

Téléphone

E-mail professionnel

RESPONSABLE FORMATION

☐ Mme ☐ M.

Nom Prénom

Téléphone

E-mail

Fonction

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

☐ Autofinancement ☐ Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

(Possibilité de paiement en plusieurs fois)

☐ Paiement joint (obligatoirement)

☐ À facturer à l'établissement



TARIFS NETS DE TAXE 2023-2024*

☐ Cycle de perfectionnement pour les CSS - Réf.C1448 5 000 €

☐ Préparation au concours Cadre Supérieur de Santé - Réf.C2402 2 000 €

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

CAS SPÉCIFIQUES

- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)
Merci de nous contacter

* Toute formation commencée est due dans son intégralité

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

Préparation au concours Cadre Supérieur de Santé (CSS) 2023 - 2024

OBJECTIFS

- Pour l'épreuve écrite d'admissibilité
 - Acquérir la méthodologie d'élaboration du dossier de candidature (Curriculum Vitae, fiches techniques, projet professionnel)
 - Acquérir les connaissances théoriques et pratiques requises
- Pour l'épreuve orale d'admission
 - Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
 - Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PROGRAMME

► Planning :

- Accompagnement sur mesure pour la préparation du dossier de candidature
- Démarrage de l'accompagnement possible sans attendre la publication de l'avis de concours et de vacance d'emplois
- Méthodologie de l'épreuve orale
- Simulations de jury et entraînements pour la préparation à l'épreuve orale

► Matières préparées

- Dossier de candidature
- Entretien avec le jury

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et pratiques en distanciel
- Coaching individuel

PRÉREQUIS

Satisfaire aux exigences réglementaires du concours Cadre Supérieur de Santé - Arrêté du 25 juin 2013

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Évaluation et correction personnalisée des productions
- Suivi individualisé des apprenants
- Définition des axes de progression tout au long du parcours pédagogique

INTERVENANT(S)

- Céline Limouzy, directrice du pôle concours et adaptation à l'emploi au CNEH, directeur d'hôpital, coordinatrice pédagogique du parcours
- Christine Coquaz, enseignante référente, directeur des soins honoraire

Réf : C2402



**Accompagnement sur mesure
+ préparation à l'oral**

Durée 17,5h en distanciel

A la carte

Public concerné

- Toute personne remplissant les exigences réglementaires du concours

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap
Référénte Handicap CNEH :
sylvie.liot@cneh.fr

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION

CÉLINE LIMOUZY

**Directrice du pôle Concours
et Adaptation à l'emploi**

Directeur d'hôpital
celine.limouzy@cneh.fr
Tél. 06 71 64 65 90

ANA HERNANDEZ

Assistante formation

ana.hernandez@cneh.fr
Tél. 01 41 17 15 78



Coaching personnalisé



Conférences d'actualité, retours
d'expérience, etc.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les textes de référence

- Décret n°2012-1466 du 26 décembre 2012 portant statut particulier du corps des cadres de santé paramédicaux de la FPH
- Arrêté du 25 juin 2013 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours professionnels permettant l'accès au grade de CSSP

Une préparation au concours de Cadre Supérieur de Santé adaptée à vos attentes et besoins spécifiques



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Céline Limouzy :
par courrier : CNEH (Ana Hernandez) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff
ou par mail en version scannée à ana.hernandez@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom.....

Fonction.....

Adresse personnelle.....

CP Ville

Téléphone

Téléphone portable (obligatoire)

E-mail personnel (obligatoire).....

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement

Service/Pôle.....

Adresse professionnelle.....

CP Ville

Téléphone

E-mail professionnel.....

RESPONSABLE FORMATION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom.....

Téléphone

E-mail

Fonction



TARIFS NETS DE TAXE 2023-2024*

☐ Préparation au concours Cadre Supérieur de Santé **2 000 €**
Epreuve écrite + orale - Réf.C2402

CAS SPÉCIFIQUES

- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement) : merci de nous contacter

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

☐ Autofinancement ☐ Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

(Possibilité de paiement en plusieurs fois)

☐ Paiement joint (obligatoirement)

☐ À facturer à l'établissement

*Dans le cadre de la préparation au concours CSS, les sessions de préparation à l'épreuve orale ne sont pas remboursées en cas de non-admissibilité à l'issue du dépôt du dossier professionnel.
Toute formation commencée est due dans son intégralité.

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

Organisme de formation : 11 92 1585 192 **Qualiopi** : N°2021/92714.1- Certification qualité délivrée
au titre de la catégorie : **ACTIONS DE FORMATION**

Préparation au concours Inspecteur de l'Action Sanitaire et Sociale (IASS)

2023 - 2024

Réf : C2403



OBJECTIFS

- Pour les épreuves écrites d'admissibilité
 - Acquérir les méthodologies requises pour chaque épreuve
 - Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour chaque matière
- Pour les épreuves orales d'admission
 - Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
 - Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PROGRAMME

► Planning : Décembre 2023 à Septembre 2024

- 12 jours de classes virtuelles (5 modules de 2 ou 3 jours) pour la préparation aux épreuves écrites
- 3 jours de regroupement à Paris pour la préparation aux épreuves orales (session réservée aux candidats admissibles)

► Matières préparées

- Note sur dossier
- Questions à réponse courte (Politiques sanitaires et sociales, Droit public)
- Santé publique
- Politiques sociales
- Protection sociale et économie de la santé
- Gestion comptable et financière des entreprises (5 inscrits minimum)
- Entretien avec le jury
- Anglais

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et pratiques
- Accès à une plateforme documentaire en ligne
- Concours blancs et devoirs en ligne
- Coaching collectif et individuel

PRÉREQUIS

Satisfaire aux exigences réglementaires du concours - cf programme détaillé du concours sur : <https://sante.gouv.fr>

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Suivi individualisé des apprenants
- Évaluation et correction personnalisée des devoirs
- Définition des axes de progression tout au long du parcours pédagogique

INTERVENANT(S)

- Céline Limouzy, directrice du pôle concours et adaptation à l'emploi au CNEH, directrice d'hôpital, coordinatrice pédagogique du parcours
- Antoine Labrière, enseignant référent en note sur dossier, directeur d'hôpital
- Gilles Huteau, enseignant référent en politiques sociales et en protection sociale et économie de la santé, professeur d'université
- Sophie Grienberger, enseignante référente en santé publique, directeur d'hôpital
- complété par une équipe pédagogique composée de consultants du CNEH, universitaires, inspecteurs de l'action sanitaire et sociale, directeurs d'hôpital, directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social et autres professionnels du monde de la santé

Classe virtuelle

Durée 105 h

6, 7, 8 déc. 2023
et 25, 26 janv. 2024
et 6, 7, 8 mars 2024
et 4, 5 avr. 2024
et 6, 7 mai 2024

Préparation aux épreuves orales :
3 jours de présentiel en sept. 2024

Public concerné

- Toute personne remplissant les exigences réglementaires du concours

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap
Référénte Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION

CÉLINE LIMOUZY

Directrice du pôle Concours et Adaptation à l'emploi

Directeur d'hôpital
celine.limouzy@cneh.fr
Tél. 06 71 64 65 90

CATHERINE JOULAIN

Assistante formation

catherine.joulain@cneh.fr
Tél. 01 41 17 15 66



Coaching personnalisé



Conférences d'actualité, retours d'expérience, etc.



Cycle de classes virtuelles thématiques



Cochez	Concours visés	Épreuves des concours	Choix des matières	
			ÉCRITES (admissibilité)	ORALES (admission)
☐ IASS Externe	Arrêté du 20 avril 2016	3 épreuves écrites + 2 épreuves orales	3 épreuves écrites : ☒ Note sur dossier ☒ Questions à réponses courtes (Politiques sanitaires et sociales, droit public) ☒ 1 matière technique (1 case à cocher)* ☐ Santé publique ☐ Protection sociale et économie de la santé ☐ Politiques sociales ☐ Gestion comptable et financière	2 épreuves orales : ☒ Entretien avec le jury ☒ Oral d'anglais
☐ IASS Interne	Arrêté du 20 avril 2016	2 épreuves écrites + 2 épreuves orales	2 épreuves écrites : ☒ Note sur dossier ☒ 1 matière technique (1 case à cocher)* ☐ Santé publique ☐ Protection sociale et économie de la santé ☐ Politiques sociales ☐ Gestion comptable et financière	2 épreuves orales : ☒ Entretien avec le jury ☒ Oral d'anglais
☐ IASS 3 ^{ème} concours	Arrêté du 20 avril 2016	2 épreuves écrites + 2 épreuves orales	3 épreuves écrites : ☒ Note sur dossier ☒ 1 épreuve de RAEP en : (1 case à cocher)* ☐ Santé publique ☐ Protection sociale et économie de la santé ☐ Politiques sociales ☐ Gestion comptable et financière	2 épreuves orales : ☒ Entretien avec le jury ☒ Oral d'anglais
☐ Autre(s) à préciser :				

*Légende : RAEP = Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle

RÉF. C2403

PRÉPARATION AU CONCOURS INSPECTEUR DE L'ACTION
SANITAIRE ET SOCIALE (IASS) EN DISTANCIEL ET PRÉSENTIEL

DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVOYER AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Céline Limouzy :
 par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff
 ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Fonction

Adresse personnelle

CP Ville

Téléphone

Téléphone portable (obligatoire)

E-mail personnel (obligatoire)

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

☐ Autofinancement ☐ Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

(Possibilité de paiement en plusieurs fois)

☐ Paiement joint (obligatoirement) ☐ À facturer à l'établissement

PROFIL DU CANDIDAT

☐ Externe ☐ Interne ☐ 3^{ème} concours

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement

Service/Pôle

Adresse professionnelle

CP Ville

Téléphone

E-mail professionnel

RESPONSABLE FORMATION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Téléphone

E-mail

Fonction



TARIFS NETS DE TAXE 2023-2024*

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Préparation au concours IASS

Pack Concours IASS incluant le cycle de classes virtuelles thématiques
☐ Épreuves écrites + orales - Réf. C2403 + Réf. C1456 **1 900 €**
☐ Épreuves écrites Réf. C2403 **1 700 €**

Préparation modulaire au concours IASS

☐ IASS épreuves écrites - Tarif par épreuve - Réf. C2403 **550 €**

Préparation aux oraux du concours IASS

☐ 3 jours à Paris en septembre 2024 - Réf. C1456 **600 €**
Session réservée aux candidats admissibles.

CAS SPÉCIFIQUES

- Prise en charge possible dans le cadre du plan de formation de l'établissement ou par l' NFH dans le cadre du congé de formation professionnelle
- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)
Merci de nous contacter

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

*Dans le cadre du pack épreuves écrites et orales, les sessions de préparation aux oraux ne sont pas remboursées en cas de non-admissibilité à l'issue des épreuves écrites. Toute formation commencée est due dans son intégralité.

Organisme de formation : 11 92 1585 192 Qualiopi : N°2021/92714.1- Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

Préparation au concours Attaché d'Administration Hospitalière (AAH) 2023 - 2024

OBJECTIFS

- Pour les épreuves écrites d'admissibilité
 - Acquérir les méthodologies requises pour chaque épreuve
 - Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour chaque matière
- Pour les épreuves orales d'admission
 - Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
 - Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PROGRAMME

► Planning : Novembre 2023 à Novembre 2024

- 15 jours de regroupement à Paris (5 modules de 3 jours) pour la préparation aux épreuves écrites
- 5 jours de regroupement à Paris (2 modules de 1 jour puis 4 jours) pour la préparation aux épreuves orales (session réservée aux candidats admissibles)

► Matières préparées

- Dissertation de culture générale
- Note sur dossier
- Droit public
- Sciences économiques
- Droit hospitalier
- Finances publiques
- Législation de sécurité sociale et d'aide sociale
- Entretien avec le jury
- Allemand
- Anglais
- Espagnol

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et pratiques en présentiel
- Accès à la plateforme d'enseignement en ligne
- Concours blancs et devoirs en ligne
- Coaching collectif et individuel
- Cycles de classes virtuelles thématiques

PRÉREQUIS

Satisfaire aux exigences réglementaires du concours - cf programme détaillé du concours sur : <https://www.cng.sante.fr>

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Suivi individualisé des apprenants
- Évaluation et correction personnalisées des devoirs
- Définition des axes de progression tout au long du parcours pédagogique

INTERVENANT(S)

- Céline Limouzy, directrice du pôle concours et adaptation à l'emploi au CNEH, directeur d'hôpital, coordinatrice pédagogique du parcours
- Nicolas Parneix, enseignant référent en dissertation de culture générale, directeur d'hôpital
- Christophe Saint-Martin, enseignant référent en note sur dossier, directeur d'hôpital
- Céline Jorland, enseignante référente en droit public, directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social
- Fabrice Langumier, enseignant référent en sciences économiques, directeur d'hôpital
- Marie-Gabrielle Vaissière, enseignante référente en droit hospitalier, directeur d'hôpital
- Gilles Huteau, enseignant référent en législation de sécurité sociale et aide sociale, professeur d'université
- Usman Mehmood, enseignant référent en finances publiques, directeur d'hôpital
- Véronique Lefevre, enseignante référente en méthodologie du concours, directeur d'hôpital
- complété par une équipe pédagogique composée de consultants du CNEH, universitaires, directeurs d'hôpital, directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social, directeurs des soins et autres professionnels du monde de la santé.

Réf : C1401



12 mois de connexion en ligne

Durée 140h de présentiel

Paris 15, 16, 17 nov. 2023
et 18, 19, 20 déc. 2023
et 24, 25, 26 janv. 2024
et 20, 21, 22 mars 2024
et 17, 18, 19 avril 2024

Préparation aux épreuves orales :
1 jour puis 4 jours en sept. 2024

Public concerné

- Toute personne remplissant les exigences réglementaires du concours

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap
Référénte Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION

CÉLINE LIMOUZY

Directrice du pôle Concours et Adaptation à l'emploi
Directeur d'hôpital
celine.limouzy@cneh.fr
Tél. 06 71 64 65 90

CATHERINE JOULAIN

Assistante formation
catherine.joulain@cneh.fr
Tél. 01 41 17 15 66



Coaching personnalisé



Conférences d'actualité, retours d'expérience, etc.



Cycle de classes virtuelles thématiques



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Céline Limouzy :
par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff
ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

Cochez	Concours visés	Épreuves des concours	Choix des matières	
			ÉCRITES (admissibilité)	ORALES (admission)
☐ AAH	Arrêté du 15 février 2012 et arrêté du 30 janvier 2015	3 épreuves écrites + 3 épreuves orales	3 épreuves écrites : ☒ Dissertation de culture générale ☒ Note sur dossier ☒ 1 matière technique (1 case à cocher)* ☐ DHosp ☐ DPU ☐ ECO ☐ FiPu ☐ LSS et AS	3 épreuves orales : ☒ Entretien avec le jury ☒ 1 matière technique (1 case à cocher)** ☐ DHosp ☐ DPU ☐ ECO ☐ FiPu ☐ LSS et AS ☒ 1 langue vivante obligatoire (1 case à cocher) ☐ Allemand ☐ Anglais ☐ Espagnol
☐ Autre(s) à préciser :				

*Légende : DHosp = Droit hospitalier DPU = Droit public ECO = Sciences économiques FiPu = Finances publiques
LSS et AS = Législation de sécurité sociale et d'aide sociale ** A l'exception de la matière choisie à l'écrit

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom.....

Fonction.....

Adresse personnelle.....

CP Ville

Téléphone

Téléphone portable (obligatoire)

E-mail personnel (obligatoire).....

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

☐ Autofinancement ☐ Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

(Possibilité de paiement en plusieurs fois)

☐ Paiement joint (obligatoirement) ☐ À facturer à l'établissement



TARIFS NETS DE TAXE 2023-2024*

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Cycle en distanciel AVEC regroupements présentiels

Pack Concours AAH * incluant le cycle de classes virtuelles thématiques

☐ AAH (épreuves écrites + orales) - Réf. C1401 + Réf. C2000 **3 400 €**

☐ AAH (épreuves écrites) - Réf. C1401 **3 200 €**

Cycle en distanciel SANS regroupements présentiels

Pack Concours AAH * incluant le cycle de classes virtuelles thématiques

☐ AAH (épreuves écrites + orales) - Réf. C1401 + Réf. C2000 **2 900 €**

☐ AAH (épreuves écrites) - Réf. C1401 **2 700 €**

Préparation aux oraux du concours AAH - Réf. C2000

5 jours à Paris (1 jour puis 4 jours en septembre 2024) **900 €**

Session réservée aux candidats admissibles.

PROFIL DU CANDIDAT

☐ Externe ☐ Interne ☐ 3^{ème} concours

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement

Service/Pôle.....

Adresse professionnelle.....

CP Ville

Téléphone

E-mail professionnel.....

RESPONSABLE FORMATION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom.....

Téléphone

E-mail

Fonction

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

CAS SPÉCIFIQUES

- Prise en charge possible dans le cadre du plan de formation de l'établissement ou par l' NFH dans le cadre du congé de formation professionnelle
- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)
Merci de nous contacter

*Dans le cadre du pack épreuves écrites et orales, les sessions de préparation aux oraux ne sont pas remboursées en cas de non-admissibilité à l'issue des épreuves écrites
Toute formation commencée est due dans son intégralité

Préparation aux cycles préparatoires de l'EHESP : AAH, DESSMS et DH, DS

2023 - 2024

OBJECTIFS

- Pour les épreuves écrites d'admissibilité
 - Acquérir les méthodologies requises pour chaque épreuve
 - Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour chaque matière
- Pour l'épreuve orale d'admission
 - Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
 - Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PROGRAMME

► Planning : Octobre 2023 à Mai 2024

- 12 jours de regroupement à Paris - 4 modules de 3 jours pour la préparation aux épreuves écrites
- 2 jours de regroupement à Paris en avril ou mai pour la préparation à l'épreuve orale (session réservée aux candidats admissibles)

► Matières préparées

- Note de synthèse
- Dissertation de culture générale
- Droit hospitalier
- Entretien avec le jury

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et pratiques en présentiel
- Accès à la plateforme d'enseignement en ligne
- Concours blancs et devoirs en ligne
- Coaching collectif et individuel
- Cycles de classes virtuelles thématiques

PRÉREQUIS

Satisfaire aux exigences réglementaires des cycles préparatoires - cf programme détaillé sur : <https://www.cng.sante.fr>

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Suivi individualisé des apprenants
- Evaluation et correction personnalisées des devoirs
- Définition des axes de progression tout au long du parcours pédagogique

INTERVENANT(S)

- Clothilde Poppe, responsable du pôle concours et adaptation à l'emploi au CNEH, juriste, coordinatrice pédagogique du parcours
- Antoine Labrière, enseignant référent en note de synthèse, directeur d'hôpital
- Véronique Lefevre, enseignante référente en méthodologie du concours, directeur d'hôpital
- complété par une équipe pédagogique composée de consultants du CNEH, universitaires, directeurs d'hôpital, directeurs des soins et autres professionnels du monde de la santé



**dispositif déployable
sur site client pour
un groupe de participants**

Réf : C2005



8 mois de connexion en ligne

Durée 98h de présentiel

Paris 4, 5, 6 oct. 2023
29, 30 nov. et 1 déc. 2023
10, 11, 12 janv. 2024
7, 8, 9 févr. 2024

Préparation aux épreuves orales :

2 jours en avril ou mai 2024

Public concerné

- Toute personne remplissant les exigences réglementaires des cycles préparatoires

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap
Référénte Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION

CLOTHILDE POPPE

Responsable pédagogique

clothilde.poppe@cneh.fr

Tél. 01 41 17 15 45

CATHERINE JOULAIN

Assistante formation

catherine.joulain@cneh.fr

Tél. 01 41 17 15 66



Coaching personnalisé



Conférences d'actualité, retours d'expérience, etc.



Cycle de classes virtuelles thématiques



MATIÈRES PRÉPARÉES ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Note de synthèse

- Méthodologie de la note de synthèse
- Devoirs en ligne et concours blancs

Dissertation de culture générale

- Méthodologie de la dissertation
- Apports de connaissances
- Devoirs en ligne et concours blancs

Droit hospitalier

- Le système de santé français
- L'organisation interne de l'établissement public de santé
- Les personnels de l'établissement public de santé
- Le financement de l'établissement public de santé
- Le statut du malade et l'éthique dans le monde hospitalier
- La responsabilité des établissements de santé et de leurs agents

Entretien avec le jury (Réf. C1035)

- Méthodologie de l'épreuve orale
- Oraux blancs dans les conditions du concours avec debriefing collectif et recentrage méthodologique
- Coaching individualisé (gestion du stress, gestion de la prise de parole, gestion du temps...)
- Aide à la présentation du parcours professionnel et à l'exposé des motivations



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Clothilde Poppe :
par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff
ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi



CYCLES PRÉPARATOIRES VISÉS (COCHER)

- ☐ DESSMS et DH - Arrêté du 30 décembre 2014
☐ DS - Arrêté du 29 septembre 2010
☐ AAH - Décret et arrêtés du 04 février 2022

Profil du candidat

- ☐ Interne ☐ 3^{ème} concours

CAS SPÉCIFIQUES

- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)
Merci de nous contacter
- Tarifs modulaires pour une préparation exclusive en distanciel, sans participation aux regroupements présentiels.

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

- ☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Fonction

Adresse personnelle

CP Ville

Téléphone

Téléphone portable (obligatoire)

E-mail personnel (obligatoire)

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

- ☐ Autofinancement ☐ Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

(Possibilité de paiement en plusieurs fois)

- ☐ Paiement joint (obligatoirement) ☐ À facturer à l'établissement

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement

Service/Pôle

Adresse professionnelle

CP Ville

Téléphone

E-mail professionnel

.....

RESPONSABLE FORMATION

- ☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Téléphone

E-mail

Fonction

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

*Dans le cadre du pack épreuves écrites et orales, les sessions de préparation aux oraux ne sont pas remboursées en cas de non-admissibilité à l'issue des épreuves écrites
Toute formation commencée est due dans son intégralité



TARIFS NETS DE TAXE 2023-2024 *

- ☐ Préparation aux cycles préparatoires de l'EHESP :
AAH, DESSMS et DH, DS
épreuves écrites orales
Réf. C2005 + Réf. C1035 **2 900 €**

- ☐ Préparation à l'oral des cycles préparatoires de l'EHESP :
AAH, DESSMS et DH, DS
2 jours à Paris en avril ou mai 2024
Réf. C1035 **500 €**
Session réservée aux candidats admissibles.

Préparation au concours d'Adjoint des Cadres Hospitaliers (ACH)

2023 - 2024

OBJECTIFS

- Pour les épreuves écrites d'admissibilité
 - Acquérir les méthodologies requises pour chaque épreuve
 - Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour chaque matière
- Pour l'épreuve orale d'admission
 - Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
 - Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PROGRAMME

► Programme du concours :

8 jours de regroupements de mai à septembre

► Matières préparées

- Cas pratique - Gestion administration générale ou Gestion finances
- Droit public
- Droit hospitalier
- Entretien avec le jury

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et pratiques
- Accès à la plateforme d'enseignement en ligne
- Concours blancs et devoirs en ligne
- Coaching collectif et individuel

PRÉREQUIS

Satisfaire aux exigences réglementaires du concours - cf programme détaillé du concours : arrêté du 27 septembre 2012

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Suivi individualisé des apprenants
- Evaluation et correction personnalisée des devoirs
- Définition des axes de progression tout au long du parcours pédagogique

INTERVENANT(S)

- Clothilde Poppe, responsable du pôle concours et adaptation à l'emploi au CNEH, juriste, coordinatrice pédagogique du parcours
- complété par une équipe pédagogique composée de consultants du CNEH, universitaires, directeurs d'hôpital, directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social, directeurs des soins et autres professionnels du monde de la santé.

Réf : C1449



5 jours en classe virtuelle (mai et juin) et 3 jours en présentiel (septembre)
6 mois de connexion en ligne

Durée 48h de regroupement

Classe virtuelle	11, 12 mai 2023
Classe virtuelle	21, 22, 23 juin 2023
Paris	6, 7, 8 sept. 2023

Classe virtuelle	6, 7 mai 2024
Classe virtuelle	19, 20, 21 juin 2024
Paris	4, 5, 6 sept. 2024

Public concerné

- Toute personne remplissant les exigences réglementaires du concours

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap
Référénte Handicap CNEH :
sylvie.liot@cneh.fr

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION

CLOTHILDE POPPE

Responsable pédagogique

clothilde.poppe@cneh.fr

Tél. 01 41 17 15 45

CATHERINE JOULAIN

Assistante formation

catherine.joulain@cneh.fr

Tél. 01 41 17 15 66



Coaching personnalisé



Conférences d'actualité, retours d'expérience, etc.



Cycle de classes virtuelles thématiques



MATIÈRES PRÉPARÉES ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Question à réponse courte

- Institution, action administrative et organisation administrative (droit public)
- Organisation du système de santé et organisation et fonctionnement des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux (droit hospitalier)

Epreuve du cas pratique

- Branche administrative ou Branche économique, finances et logistique

Préparation à l'oral

- Méthodologie
- Exercice de mise en situation
- Accompagnement à la constitution du dossier RAEP



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Clothilde Poppe :

par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Fonction

Adresse personnelle

CP Ville

Téléphone

Téléphone portable (obligatoire)

E-mail personnel (obligatoire)

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

☐ Autofinancement ☐ Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

☐ Paiement joint (obligatoirement) ☐ À facturer à l'établissement

Profil du candidat

☐ Interne ☐ Externe

Branche choisie

- ☐ Gestion administrative générale
- ☐ Gestion économique, finances et logistique

Session choisie

☐ 2023 ☐ 2024



TARIFS NETS DE TAXE 2023-2024*

Préparation au concours Adjoint des cadres hospitaliers

☐ Épreuves écrites et orales - Réf. C1449

Tarif 2023 : **1 800 €**

Tarif 2024 : **1 950 €**

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement

Service/Pôle

Adresse professionnelle

CP Ville

Téléphone

E-mail professionnel

RESPONSABLE FORMATION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Téléphone

E-mail

Fonction

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

CAS SPÉCIFIQUES

- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)
Merci de nous contacter

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

Formation sur site



La formation "Préparation au concours d'ACH peut être effectuée dans votre établissement en fonction de vos besoins et de votre calendrier.

* Toute formation commencée est due dans son intégralité

Préparation aux oraux 2023 des concours DESSMS et DH

OBJECTIFS

- Pour les épreuves orales d'admission
 - Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
 - Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PROGRAMME

Planning : septembre 2023

- Méthodologie de l'épreuve orale
 - Simulations de jury et entraînements en culture générale, matières techniques et langues vivantes, avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
 - Aide à la mobilisation des connaissances sur l'actualité sanitaire, sociale et médico-sociale et sensibilisation aux thèmes d'actualité
 - Coaching collectif et tutorat individualisé : gestion du stress, gestion de la prise de parole en public, gestion du temps...
 - Préparation à la posture : adopter un positionnement de directeur et s'en approprier les fondements
- Programme détaillé sur : <https://www.cng.sante.fr>

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et pratiques en présentiel
- Oraux blancs dans les conditions du concours
- Débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Coaching collectif et tutorat individualisé

PRÉREQUIS

- Session réservée aux candidats admissibles aux concours DESSMS et/ou DH

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Suivi individualisé des apprenants
- Évaluation personnalisée des prestations orales
- Définition des axes de progression tout au long du parcours pédagogique

INTERVENANT(S)

- Céline Limouzy, directrice du pôle concours et adaptation à l'emploi au CNEH, directeur d'hôpital, coordinatrice pédagogique du parcours.
- L'équipe pédagogique du dispositif est composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, de directeurs d'hôpital, directeurs des soins, d'universitaires et autres professionnels du monde de la santé ayant pour rôle de conseiller et de guider les candidats avec un accompagnement personnalisé tout au long de leur préparation.

Réf : C205



Durée 42h de présentiel

Paris 14, 15 sept. 2023
et 4 jours entre le 18 et le 22 sept. 2023

Tarif 1 200 €

Public concerné

- Candidats admissibles aux concours DESSMS et/ou DH

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap
Référénte Handicap CNEH :
sylvie.liot@cneh.fr

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION

CÉLINE LIMOUZY

Directrice du pôle Concours et Adaptation à l'emploi

Directeur d'hôpital
celine.limouzy@cneh.fr
Tél. 06 71 64 65 90

CATHERINE JOULAIN

Assistante formation
catherine.joulain@cneh.fr
Tél. 01 41 17 15 66



Coaching personnalisé



Conférences d'actualité, retours d'expérience, etc.



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé à Céline Limouzy :

par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi



CHOIX DES MATIÈRES POUR LES ÉPREUVES ORALES :

Concours pour le(s)quel(s) vous êtes admissible

☐ DESSMS ☐ DH

☐ Autres :

Profil du candidat

☐ Externe ☐ Interne ☐ 3^{ème} concours

Légende :

DHosp = Droit hospitalier

DHosp et DESMS = Droit hospitalier et droit
des établissements sociaux et médico-sociaux

DPU = Droit public

ECO = Sciences économiques

FIPu = Finances publiques

GeFi = Gestion financière et comptable des
entreprises

LSS et AS = Législation de sécurité sociale
et d'aide sociale

SP = Santé publique

Cocher	Concours visé(s)	Épreuves des concours	Choix des matières orales d'admission	
☐	DESSMS	Arrêté du 29 novembre 2012 3 épreuves orales obligatoires Épreuves facultatives (précisez) :	3 épreuves orales : ☒ Entretien avec le jury ☒ 1 matière technique (1 case à cocher)* ☐ DPU* ☐ DHosp ☐ ECO* ☐ et DESMS ☐ SP* ☐ FIPu ☐ GeFi* ☐ LSS et AS	☒ 1 langue vivante obligatoire (1 case à cocher) ☐ Allemand* ☐ Anglais ☐ Espagnol
☐	DH	Arrêté du 29 novembre 2012 3 épreuves orales obligatoires Épreuves facultatives (précisez) :	3 épreuves orales : ☒ Entretien avec le jury ☒ 1 matière technique (1 case à cocher)* ☐ DPU* ☐ DHosp ☐ ECO* ☐ FIPu ☐ SP* ☐ GeFi* ☐ LSS et AS	☒ 1 langue vivante obligatoire (1 case à cocher) ☐ Allemand* ☐ Anglais ☐ Espagnol
☐	Autre(s) à préciser :			

* sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Fonction.

Adresse personnelle.

CP Ville

Téléphone

Téléphone portable (obligatoire)

E-mail personnel (obligatoire)

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement

Service/Pôle

Adresse professionnelle

CP Ville

Téléphone

E-mail professionnel

RESPONSABLE FORMATION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Téléphone

E-mail

Fonction.

*Toute formation commencée est due dans son intégralité



TARIFS NETS DE TAXE 2023 *

☐ Préparation aux oraux des concours DESSMS et DH
6 jours à Paris (2 jours + 4 jours) - Réf.C205
Session réservée aux candidats admissibles

1 200 €

CAS SPÉCIFIQUES

• Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)
Merci de nous contacter

• Tarifs modulaires pour une participation uniquement à l'une
ou l'autre des sessions

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

☐ Autofinancement ☐ Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

☐ Paiement joint (obligatoirement) ☐ À facturer à l'établissement

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière
au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge
financière en cas d'autofinancement.

Préparation à l'oral 2023 du Tour Extérieur DESSMS et DH

OBJECTIFS

- Pour l'épreuve orale d'admission
 - Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
 - Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PROGRAMME

Planning : septembre 2023

- Méthodologie de l'épreuve orale
- Simulations de jury et entraînements avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Aide à la mobilisation des connaissances sur l'actualité sanitaire, sociale et médico-sociale et sensibilisation aux thèmes d'actualité
- Coaching collectif et tutorat individualisé : gestion du stress, gestion de la prise de parole en public, gestion du temps...
- Préparation à la posture : adopter un positionnement de directeur et s'en approprier les fondements

► Programme détaillé sur : <https://www.cng.sante.fr>

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et pratiques en présentiel
- Oraux blancs dans les conditions du Tour Extérieur
- Débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Coaching collectif et tutorat individualisé

PRÉREQUIS

- Session réservée aux candidats admissibles au Tour Extérieur DESSMS et/ou DH

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Suivi individualisé des apprenants
- Évaluation personnalisée des prestations orales
- Définition des axes de progression tout au long du parcours pédagogique

INTERVENANT(S)

- Céline Limouzy, directrice du pôle concours et adaptation à l'emploi au CNEH, directeur d'hôpital, coordinatrice pédagogique du parcours.
- L'équipe pédagogique du dispositif est composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, de directeurs d'hôpital, directeurs des soins, d'universitaires et autres professionnels du monde de la santé ayant pour rôle de conseiller et de guider les candidats avec un accompagnement personnalisé tout au long de leur préparation.

Réf : C2411



Durée 35h de présentiel

Paris 14, 15 sept. 2023
et 18, 19, 20 sept. 2023

Tarif 900 €

Public concerné

- Candidats admissibles au Tour Extérieur DESSMS et/ou DH

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap
Référénte Handicap CNEH :
sylvie.liot@cneh.fr

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION

CÉLINE LIMOUZY

Directrice du pôle Concours et Adaptation à l'emploi

Directeur d'hôpital
celine.limouzy@cneh.fr
Tél. 06 71 64 65 90

CATHERINE JOULAIN

Assistante formation

catherine.joulain@cneh.fr
Tél. 01 41 17 15 66



Coaching personnalisé



Conférences d'actualité, retours d'expérience, etc.



DEMANDE D'INSCRIPTION (À REnvoyer au CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé à Céline Limouzy :

par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

CHOIX DES MATIÈRES POUR
LES ÉPREUVES ORALES :**Tour Extérieur pour le(s)quel(s) vous
êtes admissible**

- ☐ DH ☐ Classe normale
☐ DESSMS ☐ Hors classe

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Fonction.

Adresse personnelle

CP Ville

Téléphone

Téléphone portable (obligatoire)

E-mail personnel (obligatoire)

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement

Service/Pôle

Adresse professionnelle

CP Ville

Téléphone

E-mail professionnel

RESPONSABLE FORMATION☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Téléphone

E-mail

Fonction.

*Toute formation commencée est dûe dans son intégralité



TARIFS NETS DE TAXE 2023 *

☐ **Préparation à l'oral 2023 du Tour Extérieur DESSMS et DH**

5 jours à Paris (2 jours + 3 jours) - Réf.C2411

Session réservée aux candidats admissibles**900 €**

CAS SPÉCIFIQUES

- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)
Merci de nous contacter

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE☐ Autofinancement ☐ Établissement**MODALITÉS DE RÈGLEMENT**☐ Paiement joint (obligatoirement) ☐ À facturer à l'établissement**FACTURATION SUR CHORUS PRO**SIRET de l'établissement (14 chiffres)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière
au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge
financière en cas d'autofinancement.

Organisme de formation : 11 92 1585 192 Qualiopi : N°2021/92714.1-Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : **ACTIONS DE FORMATION**

Préparation aux oraux 2023 du concours DS

Réf : C905



OBJECTIFS

- Pour les épreuves orales d'admission
 - Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
 - Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PROGRAMME

Planning : septembre 2023

- Méthodologie de l'épreuve orale
- Simulations de jury et entraînements avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Aide à la mobilisation des connaissances sur l'actualité sanitaire, sociale et médico-sociale et sensibilisation aux thèmes d'actualité
- Coaching collectif et tutorat individualisé : gestion du stress, gestion de la prise de parole en public, gestion du temps...
- Préparation à la posture : adopter un positionnement de directeur et s'en approprier les fondements

► Programme détaillé sur : <https://www.cng.sante.fr>

Durée 35h de présentiel

Paris 11, 12, 13 sept. 2023
et 25, 26 sept. 2023

Tarif 900 €

Public concerné

- Candidats admissibles au concours DS

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap
Référénte Handicap CNEH :
sylvie.liot@cneh.fr

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et pratiques en présentiel
- Oraux blancs dans les conditions du concours
- Débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Coaching collectif et tutorat individualisé

PRÉREQUIS

- Session réservée aux candidats admissibles au concours DS

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Suivi individualisé des apprenants
- Evaluation personnalisée des prestations orales
- Définition des axes de progression tout au long du parcours pédagogique

INTERVENANT(S)

- Céline Limouzy, directrice du pôle concours et adaptation à l'emploi au CNEH, directeur d'hôpital, coordinatrice pédagogique du parcours.
- L'équipe pédagogique du dispositif est composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, de directeurs d'hôpital, directeurs des soins, d'universitaires et autres professionnels du monde de la santé ayant pour rôle de conseiller et de guider les candidats avec un accompagnement personnalisé tout au long de leur préparation.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION

CÉLINE LIMOUZY

Directrice du pôle Concours et Adaptation à l'emploi

Directeur d'hôpital
celine.limouzy@cneh.fr
Tél. 06 71 64 65 90

ANA HERNANDEZ

Assistante formation
ana.hernandez@cneh.fr
Tél. 01 41 17 15 78



Coaching personnalisé



Conférences d'actualité, retours d'expérience, etc.



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé à Céline Limouzy :

par courrier : CNEH (Ana Hernandez) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à ana.hernandez@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

CHOIX DES MATIÈRES POUR
LES ÉPREUVES ORALES :Concours pour le(s)quel(s) vous êtes
admissible☐ DS☐ Autres :

Profil du candidat

☐ Externe ☐ Interne

Cocher	Concours visé(s)	Épreuves des concours	Matières orales d'admission
☐	DS	Arrêté du 15 avril 2011 3 épreuves orales obligatoires	3 épreuves orales : ☒ Entretien avec le jury sur la base du dossier professionnel ☒ Oral de droit hospitalier ☒ Oral de management et gestion hospitalière et/ou soins et santé publique
☐	Autre(s) à préciser :		

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Fonction.

Adresse personnelle.

CP Ville

Téléphone

Téléphone portable (obligatoire)

E-mail personnel (obligatoire)

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement

Service/Pôle

Adresse professionnelle

CP Ville

Téléphone

E-mail professionnel

RESPONSABLE FORMATION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Téléphone

E-mail

Fonction.



TARIFS NETS DE TAXE 2023 *

☐ Préparation aux oraux du concours DS

5 jours à Paris (3 jours + 2 jours) - Réf. C905

Session réservée aux candidats admissibles

900 €

CAS SPÉCIFIQUES

- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)
Merci de nous contacter
- Tarifs modulaires pour une participation uniquement à l'une
ou l'autre des sessions

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

☐ Autofinancement ☐ Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

☐ Paiement joint (obligatoirement) ☐ À facturer à l'établissement

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière
au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge
financière en cas d'autofinancement.

*Toute formation commencée est due dans son intégralité

Préparation aux oraux 2023 du concours IASS

OBJECTIFS

- Pour les épreuves orales d'admission
 - Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
 - Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PROGRAMME

Planning : novembre 2023

- Méthodologie de l'épreuve orale
- Simulations de jury et entraînements avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Aide à la mobilisation des connaissances sur l'actualité sanitaire, sociale et médico-sociale et sensibilisation aux thèmes d'actualité
- Coaching collectif et tutorat individualisé : gestion du stress, gestion de la prise de parole en public, gestion du temps...
- Préparation à la posture : adopter un positionnement d'inspecteur et s'en approprier les fondements

► Programme détaillé sur : <https://www.sante.gouv.fr>

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et pratiques
- Oraux blancs dans les conditions du concours
- Débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Coaching collectif et tutorat individualisé

PRÉREQUIS

- Session réservée aux candidats admissibles au concours IASS

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Suivi individualisé des apprenants
- Évaluation personnalisée des prestations orales
- Définition des axes de progression tout au long du parcours pédagogique

INTERVENANT(S)

- Céline Limouzy, directrice du pôle concours et adaptation à l'emploi au CNEH, directrice d'hôpital, coordinatrice pédagogique du parcours.
- L'équipe pédagogique du dispositif est composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, de directeurs d'hôpital, d'universitaires et autres professionnels du monde de la santé ayant pour rôle de conseiller et de guider les candidats avec un accompagnement personnalisé tout au long de leur préparation.

Réf : C1456



Durée 21h de présentiel

Classe virtuelle 8, 9, 10 nov. 2023

Tarif 600 €

Public concerné

- Candidats admissibles au concours IASS

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap
Référénte Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION

CÉLINE LIMOUZY

Directrice du pôle Concours et Adaptation à l'emploi

Directeur d'hôpital
celine.limouzy@cneh.fr
Tél. 06 71 64 65 90

CATHERINE JOULAIN

Assistante formation
catherine.joulain@cneh.fr
Tél. 01 41 17 15 66



Coaching personnalisé



Conférences d'actualité, retours d'expérience, etc.



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé à Céline Limouzy :

par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

CHOIX DES MATIÈRES POUR
LES ÉPREUVES ORALES :Concours pour le(s)quel(s) vous êtes
admissible☐ IASS☐ Autres :

Profil du candidat

☐ Externe ☐ Interne ☐ 3^{ème} concours

Cocher	Concours visé(s)	Épreuves des concours	Matières orales d'admission
☐	IASS	Arrêté du 20 avril 2016 2 épreuves orales obligatoires	2 épreuves orales : ☒ Entretien avec le jury ☒ Oral d'anglais
☐	Autre(s) à préciser :		

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Fonction

Adresse personnelle

CP Ville

Téléphone

Téléphone portable (obligatoire)

E-mail personnel (obligatoire)

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement

Service/Pôle

Adresse professionnelle

CP Ville

Téléphone

E-mail professionnel

RESPONSABLE FORMATION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Téléphone

E-mail

Fonction



TARIFS NETS DE TAXE 2023 *

☐ Préparation aux oraux du concours IASS

3 jours en classe virtuelle - Réf. C1456

Session réservée aux candidats admissibles

600 €

CAS SPÉCIFIQUES

- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)
Merci de nous contacter

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

☐ Autofinancement ☐ Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

☐ Paiement joint (obligatoirement) ☐ À facturer à l'établissement

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

*Toute formation commencée est due dans son intégralité

Organisme de formation : 11 92 1585 192 Qualiopi : N°2021/92714.1-

Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : **ACTIONS DE FORMATION**

Préparation aux oraux 2023 du concours AAH

OBJECTIFS

- Pour les épreuves orales d'admission
- Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
- Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PROGRAMME

Planning : septembre 2023

- Méthodologie de l'épreuve orale
- Simulations de jury et entraînements en culture générale, matières techniques et langues vivantes, avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Aide à la mobilisation des connaissances sur l'actualité sanitaire, sociale et médico-sociale et sensibilisation aux thèmes d'actualité
- Coaching collectif et tutorat individualisé : gestion du stress, gestion de la prise de parole en public, gestion du temps...
- Préparation à la posture : adopter un positionnement d'attaché et s'en approprier les fondements
- Programme détaillé sur : <https://www.cng.sante.fr>

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et pratiques en présentiel
- Oraux blancs dans les conditions du concours
- Débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Coaching collectif et tutorat individualisé

PRÉREQUIS

- Session réservée aux candidats admissibles au concours AAH

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Suivi individualisé des apprenants
- Évaluation personnalisée des prestations orales
- Définition des axes de progression tout au long du parcours pédagogique

INTERVENANT(S)

- Céline Limouzy, directrice du pôle concours et adaptation à l'emploi au CNEH, directeur d'hôpital, coordinatrice pédagogique du parcours.
- L'équipe pédagogique du dispositif est composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, de directeurs d'hôpital, directeurs des soins, d'universitaires et autres professionnels du monde de la santé ayant pour rôle de conseiller et de guider les candidats avec un accompagnement personnalisé tout au long de leur préparation.

Réf : C2000



Durée 35h

Classe virtuelle
Paris

8 sept. 2023
du 11 au 14 sept. 2023

Tarif

900 €

Public concerné

- Candidats admissibles au concours AAH

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap
Référénte Handicap CNEH :
sylvie.liot@cneh.fr

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION

CÉLINE LIMOUZY

Directrice du pôle Concours et Adaptation à l'emploi

Directeur d'hôpital
celine.limouzy@cneh.fr
Tél. 06 71 64 65 90

CATHERINE JOULAIN

Assistante formation

catherine.joulain@cneh.fr
Tél. 01 41 17 15 66



Coaching personnalisé



Conférences d'actualité, retours d'expérience, etc.



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé à Céline Limouzy :

par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi



CHOIX DES MATIÈRES POUR LES ÉPREUVES ORALES :

**Concours pour le(s)quel(s) vous êtes
admissible**

☐ AAH

☐ Autres :

Profil du candidat

☐ Externe ☐ Interne ☐ 3^{ème} concours

Cocher	Concours visé(s)	Épreuves des concours	Choix des matières orales d'admission
☐	AAH	Arrêté du 15 février 2012 et arrêté du 30 janvier 2015 3 épreuves orales obligatoires Épreuves facultatives (précisez) :	3 épreuves orales : ☒ Entretien avec le jury ☒ 1 matière technique (1 case à cocher)* ☐ DPU* ☐ DHosp ☐ ECO* ☐ FiPu ☐ LSS et AS ☒ 1 langue vivante obligatoire (1 case à cocher) ☐ Allemand* ☐ Anglais ☐ Espagnol
☐	Autre(s) à préciser :		

* sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits

Légende :

DHosp = Droit hospitalier

DPU = Droit public

ECO = Sciences économiques

FiPu = Finances publiques

LSS et AS = Législation de sécurité sociale
et d'aide sociale

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Fonction

Adresse personnelle

CP Ville

Téléphone

Téléphone portable (obligatoire)

E-mail personnel (obligatoire)

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement

Service/Pôle

Adresse professionnelle

CP Ville

Téléphone

E-mail professionnel

RESPONSABLE FORMATION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Téléphone

E-mail

Fonction



TARIFS NETS DE TAXE 2023 *

☐ Préparation aux oraux du concours AAH

5 jours à Paris (1 jour puis 4 jours) - Réf. C2000

Session réservée aux candidats admissibles

900 €

CAS SPÉCIFIQUES

- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)
Merci de nous contacter
- Tarifs modulaires pour une participation uniquement à l'une
ou l'autre des sessions

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

☐ Autofinancement ☐ Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

☐ Paiement joint (obligatoirement) ☐ À facturer à l'établissement

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière
au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge
financière en cas d'autofinancement.

*Toute formation commencée est due dans son intégralité

Organisme de formation : 11 92 1585 192 Qualiopi : N°2021/92714.1-

Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : **ACTIONS DE FORMATION**

Préparation aux oraux 2024 des cycles préparatoires de l'EHESP : AAH, DESSMS et DH, DS



Réf : C1035

Durée 14h de présentiel

Paris : dates 2024 en attente

Tarif

500 €

OBJECTIFS

- Pour l'épreuve orale d'admission
 - Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
 - Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PROGRAMME

Planning : avril/mai 2024

- Méthodologie de l'épreuve orale
- Simulations de jury et entraînements avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Aide à la mobilisation des connaissances sur l'actualité sanitaire, sociale et médico-sociale et sensibilisation aux thèmes d'actualité
- Coaching collectif et tutorat individualisé : gestion du stress, gestion de la prise de parole en public, gestion du temps...
- Préparation à la posture : adopter un positionnement de directeur et/ou d'attaché et s'en approprier les fondements

► Programme détaillé sur : <https://www.cng.sante.fr>

Public concerné

- Candidats admissibles aux cycles préparatoires AAH, DESSMS et DH, DS

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap
Référente Handicap CNEH
sylvie.liot@cneh.fr

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et pratiques en présentiel
- Oraux blancs dans les conditions du concours
- Débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Coaching collectif et tutorat individualisé

PRÉREQUIS

- Session réservée aux candidats admissibles aux cycles préparatoires AAH, DESSMS et DH, DS

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Suivi individualisé des apprenants
- Évaluation personnalisée des prestations orales
- Définition des axes de progression tout au long du parcours pédagogique

INTERVENANT(S)

- Clothilde Poppe, responsable du pôle concours et adaptation à l'emploi au CNEH, juriste, coordinatrice pédagogique du parcours
- L'équipe pédagogique du dispositif est composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, de directeurs d'hôpital, directeurs des soins, d'universitaires et autres professionnels du monde de la santé ayant pour rôle de conseiller et de guider les candidats avec un accompagnement personnalisé tout au long de leur préparation.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION

CLOTHILDE POPPE

Responsable pédagogique

clothilde.poppe@cneh.fr

Tél. 01 41 17 15 45

CATHERINE JOULAIN

Assistante formation

catherine.joulain@cneh.fr

Tél. 01 41 17 15 66



**dispositif déployable
sur site client pour
un groupe de participants**



Coaching personnalisé



Conférences d'actualité, retours d'expérience, etc.



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé à Clothilde Poppe :

par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

CHOIX DES MATIÈRES POUR
LES ÉPREUVES ORALES :Cycles préparatoires pour le(s)quel(s)
vous êtes admissible☐ AAH☐ DESSMS et DH☐ DS☐ Autres :

Profil du candidat

☐ Interne ☐ 3^{ème} concours

Cocher	Pré-concours visé(s)	Épreuves des concours	Matière orale d'admission
☐	AAH	Décret et arrêtés du 04 février 2022 1 épreuve orale obligatoire	1 épreuve orale : ☒ Entretien avec le jury
☐	DESSMS et DH	Arrêté du 30 décembre 2014 1 épreuve orale obligatoire	1 épreuve orale : ☒ Entretien avec le jury
☐	DS	Arrêté du 29 septembre 2010 1 épreuve orale obligatoire	1 épreuve orale : ☒ Entretien avec le jury
☐	Autre(s) à préciser :		

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Fonction.

Adresse personnelle

CP Ville

Téléphone

Téléphone portable (obligatoire)

E-mail personnel (obligatoire)

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement

Service/Pôle

Adresse professionnelle

CP Ville

Téléphone

E-mail professionnel

RESPONSABLE FORMATION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Téléphone

E-mail

Fonction.



TARIFS NETS DE TAXE 2024*

☐ Préparation aux oraux des cycles préparatoires de l'EHESP

2 jours à Paris - Réf.C1035

Session réservée aux candidats admissibles

500 €

CAS SPÉCIFIQUES

- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)
Merci de nous contacter

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

☐ Autofinancement ☐ Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

☐ Paiement joint (obligatoirement) ☐ À facturer à l'établissement

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière
au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge
financière en cas d'autofinancement.

*Toute formation commencée est dûe dans son intégralité

Organisme de formation : 11 92 1585 192 Qualiopi : N°2021/92714.1-

Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

Préparation au concours d'Attaché d'Administration Hospitalière (AAH)

Réf : C208



OBJECTIFS

- Pour les épreuves écrites d'admissibilité
 - acquérir les méthodologies requises pour chaque épreuve
 - acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour chaque matière
- Pour les épreuves orales d'admission
 - acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
 - mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PROGRAMME

► Matières préparées

- Note sur dossier (4 jours)
- Dissertation de culture générale (4 jours)
- Matières techniques (13 jours) :
 - Droit hospitalier
 - Législation sociale
 - Initiation au droit public
- CV/Dossier RAEP (1 jour)
- Concours blancs (6 jours)

► Préparation à l'épreuve orale de langue vivante

- Mise à disposition de revues de presse et d'exercices d'entraînement

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et pratiques en présentiel
- Concours blancs et exercices de révision
- Coaching collectif et individuel
- Cycle de classes virtuelles thématiques
- Accès à la plateforme d'enseignement en ligne pour les langues vivantes

PRÉREQUIS

Satisfaire aux exigences réglementaires du concours - cf programme détaillé du concours sur : <https://www.cng.sante.fr>

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Évaluation et correction personnalisées des devoirs
- Suivi individualisé des apprenants
- Définition des axes de progression tout au long du parcours pédagogique

INTERVENANT(S)

- Clothilde Poppe, responsable du pôle concours et adaptation à l'emploi au CNEH, juriste, coordinatrice pédagogique du parcours
- complété par une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, de directeurs d'hôpital, directeurs des soins, d'universitaires et autres professionnels du monde de la santé ayant pour rôle de conseiller et de guider les candidats avec un accompagnement personnalisé tout au long de leur préparation.



**dispositif déployable
sur site client pour
un groupe de participants**

Les jeudis et vendredis

Durée 168h de présentiel

Paris du 16 nov. 2023 au 17 mai 2024

Public concerné

- Toute personne remplissant les exigences réglementaires du concours

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap
Référénte Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION

CLOTHILDE POPPE

Responsable pédagogique

clothilde.poppe@cneh.fr

Tél. 01 41 17 15 45

CATHERINE JOULAIN

Assistante formation

catherine.joulain@cneh.fr

Tél. 01 41 17 15 66



Coaching personnalisé



Conférences d'actualité, retours d'expérience, etc.



Cycle de classes virtuelles thématiques

Préparation au concours d'Adjoint des Cadres Hospitaliers (ACH)

Réf : C210



OBJECTIFS

- Pour les épreuves écrites d'admissibilité
 - Acquérir les méthodologies requises pour chaque épreuve
 - Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour chaque matière
- Pour l'épreuve orale d'admission
 - Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
 - Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PROGRAMME

- Matières préparées :
 - Cas pratique (gestion administration générale ou gestion finances)
 - Droit public
 - Droit hospitalier
 - Entretien avec le jury
- Tronc commun
 - Les candidats de la branche gestion administrative générale et de la branche gestion économique, finances et logistique sont regroupés pour les matières communes.
- Préparation à l'épreuve des questions à réponses courtes
 - Droit public - Institutions, action administrative et organisation administrative (4 jours)
 - Droit hospitalier - Organisation du système de santé et organisation et fonctionnement des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux (3,5 jours)
- Préparation à l'épreuve de cas pratique
 - Branche gestion administrative dans les établissements de la fonction publique hospitalière ou Branche gestion économique, finances et logistique (3,5 jours)
- Préparation à l'oral (4 jours)
 - Accompagnement à la constitution du dossier de reconnaissance des acquis et de l'expérience professionnelle (RAEP) ou du curriculum vitae (1 jour)
 - Gestion du stress, gestion de la prise de parole en public, gestion du temps
 - Oraux blancs dans les conditions du concours avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Concours blancs (2 jours)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et pratiques en présentiel
- Concours blancs et exercices de révision
- Coaching collectif et individuel

PRÉREQUIS

Satisfaire aux exigences réglementaires du concours - cf programme détaillé du concours : arrêté du 27 septembre 2012

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Evaluation et correction personnalisées des devoirs
- Suivi individualisé des apprenants
- Définition des axes de progression tout au long du parcours pédagogique

INTERVENANT(S)

- Clothilde Poppe, responsable du pôle concours et adaptation à l'emploi au CNEH, juriste, coordinatrice pédagogique du parcours
- Jérôme Dogbeh, professeur de droit public
- complétée par une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, de directeurs d'hôpital, d'universitaires et autres professionnels du monde de la santé ayant pour rôle de conseiller et de guider les candidats avec un accompagnement personnalisé tout au long de leur préparation.

Les lundis et/ou mardis

Durée 102h de présentiel

Paris du 4 sept. 2023 au 22 janv. 2024
du 4 mars au 17 juin 2024
du 9 sept. 2024 au 27 janv. 2025

Public concerné

- Toute personne remplissant les exigences réglementaires du concours

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap
Référente Handicap CNEH :
sylvie.liot@cneh.fr

RENSEIGNEMENTS

CLOTHILDE POPPE

Responsable pédagogique

clothilde.poppe@cneh.fr

Tél. 01 41 17 15 45

CATHERINE JOULAIN

Assistante formation

catherine.joulain@cneh.fr

Tél. 01 41 17 15 66



**dispositif déployable
sur site client pour
un groupe de participants**



Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé à Clothilde Poppe :

par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

Branche ☐ Gestion administrative générale
☐ Gestion économique, finances et logistique

Sessions : ☐ du 4 sept. 2023 au 22 janv. 2024 ☐ du 04 mars au 17 juin 2024 ☐ du 09 sept. 2024 au 27 janv. 2025

☐ Mme ☐ M. Nom Prénom

Fonction.....	Pôle/Service.....
---------------	-------------------

Nom de l'établissement

Adresse de l'établissement.....

Code postal Ville

E-mail personnel* Téléphone

E-mail professionnel*

*obligatoire

☐ Mme ☐ M. Nom Prénom

Fonction

Téléphone E-mail

☐ Mme ☐ M. Nom Prénom

Adresse

Code postal | | | | | Ville

☐ Mme ☐ M. Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

SIRET de l'établissement (14 chiffres) _____

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Programme d'engagement communautaire (EC)



TARIFS NETS DE TAXE 2023-2024*

Préparation au concours ACH - Réf. C210

☐ Tarif adhérents CNEH

Tarif 2023 : **2 650 €**

Tarif 2024 : **2 800 €**

☐ **Tarif non-adhérents CNEH**

Tarif 2023 : **2 950 €**

Tarif 2024 : **3 100 €**

Date _____

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière
au titre de la formation

*Toute formation commencée est dûe dans son intégralité

Préparation au concours Assistant Médico-Administratif (AMA) - Branche secrétariat médical

Réf : C212



OBJECTIFS

- ▶ Pour les épreuves écrites d'admissibilité
 - Acquérir les méthodologies requises pour chaque épreuve
 - Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour chaque matière
- ▶ Pour l'épreuve orale d'admission
 - Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
 - Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PROGRAMME

- ▶ Préparation à l'épreuve des questions à réponses courtes (3 jours)
 - Organisation du système de santé et organisation hospitalière
 - Réglementation relative aux droits des malades
- ▶ Préparation à l'épreuve de cas pratique (4 jours)
 - Traitement et coordination des opérations et des informations médico-administratives
- ▶ Préparation à l'oral et RAEP (3 jours)
 - Accompagnement à la constitution du dossier de reconnaissance des acquis et de l'expérience professionnelle (RAEP) ou du curriculum vitae
- ▶ Concours blancs (2 jours)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et pratiques en présentiel
- Concours blancs avec corrections personnalisées
- Oraux blancs avec débriefing
- Coaching collectif et individuel

PRÉREQUIS

Satisfaire aux exigences réglementaires du concours - cf programme détaillé du concours : arrêté du 27 septembre 2012

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Évaluation et correction personnalisée des devoirs
- Suivi individualisé des apprenants
- Définition des axes de progression tout au long du parcours pédagogique

INTERVENANT(S)

- Clothilde Poppe, responsable du pôle concours et adaptation à l'emploi au CNEH, juriste, coordinatrice pédagogique du parcours
- complétée par une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, de coordinatrices de secrétaires médicales et autres professionnels du monde de la santé ayant pour rôle de conseiller et de guider les candidats avec un accompagnement personnalisé tout au long de leur préparation.



**dispositif déployable
sur site client pour
un groupe de participants**

Les jeudis et/ou vendredis

Durée 84h de présentiel

Paris du 25 avr. au 28 juin 2024

Public concerné

- Toute personne remplissant les exigences réglementaires du concours

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap
Référénte Handicap CNEH :
sylvie.liot@cneh.fr

RENSEIGNEMENTS

CLOTHILDE POPPE

Responsable pédagogique

clothilde.poppe@cneh.fr

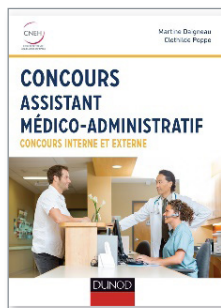
Tél. 01 41 17 15 45

CATHERINE JOULAIN

Assistante formation

catherine.joulain@cneh.fr

Tél. 01 41 17 15 66



«**Concours Assistant Médico-Administratif tout-en-un**» de **Martine Daigneau**, coordonnatrice de secrétariats médicaux, enseignante au CNEH et **Clothilde Poppe**, juriste en droit de la santé, responsable du Pôle Concours au CNEH.

Ludique et efficace, cet ouvrage intègre toutes les connaissances indispensables à la préparation efficiente du concours d'AMA à travers une démarche originale. Les contenus vont permettre également d'enrichir vos connaissances et votre pratique professionnelle à l'issue du concours.



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVOYER AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé à Clothilde Poppe :

par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

SESSION

☐ du 25 avril au 28 juin 2024

PARTICIPANT

☐ Mme ☐ M. Nom Prénom

Fonction.....	Pôle/Service.....
---------------	-------------------

Nom de l'établissement

Adresse de l'établissement.....

Code postal Ville

E-mail personnel* Téléphone

E-mail professionnel*

RESPONSABLE DE FORMATION

*obligatoire

☐ Mme ☐ M. Nom Prénom

Fonction

Téléphone E-mail

ADRESSE DE CONVOCATION (si différente)

☐ Mme ☐ M. Nom Prénom

Adresse

Code postal | | | | | Ville

ADRESSE DE FACTURATION (si différente)

☐ Mme ☐ M. Nom Prénom

Adresse.....

Code postal | | | | | Ville

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)



TARIFS NETS DE TAXE 2024*

Préparation au concours AMA - Réf. C212

- ☐ Tarif adhérents CNEH
- ☐ Tarif non-adhérents CNEH

1 870 €
2 060 €

*Toute formation commencée est dûe dans son intégralité

Date _____

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière
au titre de la formation

Adaptation à l'emploi des Techniciens Hospitaliers (TH) et Techniciens Supérieurs Hospitaliers (TSH)

Réf : C221



OBJECTIFS

- Acquérir un socle de connaissances sur l'environnement sanitaire, social et médico-social
- Développer des compétences d'encadrement d'équipe
- Maîtriser les fonctions attribuées aux Techniciens hospitaliers et Techniciens supérieurs hospitaliers

PROGRAMME

MODULE 1 : Le cadre d'exercice des Techniciens hospitaliers et Techniciens supérieurs hospitaliers (5 jours)

- les missions de service public et l'organisation régionale de l'offre de soins, l'organisation du secteur social et médico-social
- l'établissement FPH : statut juridique, les règles de gouvernance de l'hôpital, les organes de décision et instances représentatives des personnels
- les structures de coopérations inter-établissements (GCS, CHT, GIP...) et GHT
- les règles de financement des établissements de la FPH
- les achats hospitaliers et les marchés publics
- le statut des personnels de la fonction publique hospitalière (recrutement du fonctionnaire, droits et obligations)

- savoir conduire les entretiens professionnels, de formation et d'évaluation des membres de l'équipe
- savoir valoriser la qualité du travail
- savoir gérer les tensions, les conflits
- transmettre les savoirs
- accompagner les agents aux changements (structurels : coopération inter-établissements et professionnels : évolution des missions et des fonctions)
- conduire des projets en équipe

MODULE 2 : La gestion des ressources humaines (12 jours)

- le positionnement des différents acteurs dans l'institution : rôle de l'encadrement de proximité
- les éléments de connaissances complémentaires en ressources humaines : santé et sécurité au travail, la formation tout au long de la vie et le parcours professionnel
- la gestion du temps et de l'organisation du travail
- savoir communiquer dans l'équipe : temps et espaces d'échanges
- savoir prendre la parole en public et conduire une réunion

MODULE 3 : Les connaissances techniques générales (10 jours)

- la sécurité incendie à l'hôpital
- la sécurité informatique
- écologie hospitalière et développement durable
- sécurité des personnes et risques professionnels
- le génie civil à l'hôpital : opérations de travaux, génie électrique, génie technique et systèmes automatisés, génie thermique, réseaux hydrauliques
- la matériovigilance
- les contraintes spécifiques des services logistiques
- les contrôles techniques obligatoires
- les procédures d'évaluation de la qualité

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Études de cas et mises en situation
- Jeux de rôle
- Retours d'expérience

PRÉREQUIS

Etre nommé dans le corps de Technicien hospitalier et Technicien supérieur hospitalier

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz de progression
- Questionnaire d'évaluation à chaud à chaque fin de regroupement
- Mises en situation évaluées par une équipe d'experts hospitaliers
- Bilan des acquis à l'oral

INTERVENANT(S)

- Clothilde Poppe, responsable du pôle concours et adaptation à l'emploi au CNEH, juriste, coordinatrice pédagogique du parcours
- complétée par une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, de directeurs d'hôpital, d'universitaires et autres professionnels du monde de la santé ayant pour rôle de conseiller et de guider les candidats avec un accompagnement personnalisé tout au long de leur adaptation

20 Jours à Paris

+ 7 jours en classe virtuelle

Durée 189h

Session 1

Paris	du 11 au 15 sept. 2023
Paris	du 2 au 6 oct. 2023
classe virtuelle	du 18 au 20 oct. 2023
Paris	du 6 au 10 nov. 2023
classe virtuelle	27, 28 nov. 2023
classe virtuelle	11, 12 déc. 2023
Paris	du 8 au 12 janv. 2024

Session 2

Paris	du 29 janv. au 2 févr. 2024
Paris	du 4 au 8 mars 2024
classe virtuelle	du 2 au 4 avr. 2024
classe virtuelle	25, 26 avr. 2024
Paris	du 13 au 17 mai 2024
classe virtuelle	21, 22 mai 2024
Paris	du 3 au 7 juin 2024

Session 3

Paris	du 23 au 27 sept. 2024
classe virtuelle	du 14 au 16 oct. 2024
classe virtuelle	25, 26 nov. 2024
Paris	du 2 au 6 déc. 2024
classe virtuelle	16, 17 déc. 2024
Paris	du 6 au 10 janv. 2025
Paris	du 27 au 31 janv. 2025

Public concerné

- Technicien hospitalier (TH) et Technicien supérieur hospitalier (TSH)

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap
Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr

RENSEIGNEMENTS

CLOTHILDE POPPE

Responsable pédagogique

clothilde.poppe@cneh.fr

Tél. 01 41 17 15 45

ANA HERNANDEZ

Assistante formation

ana.hernandez@cneh.fr

Tél. 01 41 17 15 78



Cycle de classes virtuelles thématiques



**dispositif déployable
sur site client pour
un groupe de participants**



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVOYER AU CNEH)

par courrier : CNEH (Ana Hernandez) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff
ou par mail en version scannée à ana.hernandez@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr,
rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

SESSIONS

☐ du 11 sept. 2023 au 12 janv. 2024

☐ du 29 janv. au 7 juin 2024

☐ du 23 sept. 2024 au 31 janv. 2025

PARTICIPANT

☐ Mme ☐ M. Nom Prénom

Fonction	Pôle/Service
----------------	--------------------

Nom de l'établissement

Adresse de l'établissement

Code postal Ville

E-mail personnel* Téléphone

E-mail professionnel* Téléphone

RESPONSABLE DE FORMATION

*obligatoire

☐ Mme ☐ M. Nom Prénom

Fonction

Téléphone E-mail

ADRESSE DE CONVOCATION (si différente)

☐ Mme ☐ M. Nom Prénom

Adresse

Code postal | | | | | Ville

ADRESSE DE FACTURATION (si différente)

☐ Mme ☐ M. Nom Prénom

Adresse

Code postal | | | | | Ville

Facturation sur Chorus Pro

[illegible]

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)



TARIFS NETS DE TAXE 2023-2024*

Adaptation à l'emploi TH/TSH - Réf. C221

☐ **Tarif adhérents CNEH**

Tarif 2023 :	4 700 €
Tarif 2024 :	4 800 €

☐ **Tarif non-adhérents CNEH**

Tarif 2023 :	5 200 €
Tarif 2024 :	5 300 €

Date _____

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière
au titre de la formation

*Toute formation commencée est dûe dans son intégralité

Organisme de formation : 11 92 1585 192 Qualiopi : N°2021/92714.1-
Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : **ACTIONS DE FORMATION**

Adaptation à l'emploi des Adjoints des Cadres Hospitaliers (ACH)

Réf : C220



OBJECTIFS

- Acquérir un socle de connaissances sur l'environnement sanitaire, social et médico-social
- Développer des compétences d'encadrement d'équipe
- Maîtriser les fonctions attribuées aux Adjoints des cadres hospitaliers

PROGRAMME

► Module 1 - Connaissance du cadre d'exercice des Adjoints des cadres hospitaliers (5 jours)

- les missions de service public et l'organisation régionale de l'offre de soins; l'organisation du secteur social et médico-social
- l'établissement FPH : statut juridique; règles de gouvernance de l'hôpital; organes de décision, instances représentatives des personnels; organisation médicale (pôles, unités fonctionnelles, contractualisation interne)
- les structures de coopération inter établissements (GCS, CHT, GIP ...) et GHT
- les règles de financement des établissements de la FPH
- les achats hospitaliers et les marchés publics
- le statut des personnels de la fonction publique hospitalière (recrutement du fonctionnaire, droits et obligations)

► Module 2 - Techniques de management et de communication (12 jours)

- le positionnement des différents acteurs dans l'institution : rôle de l'encadrement de proximité
- éléments de connaissances complémentaires en ressources humaines : santé et sécurité au travail, formation tout au long de la vie et parcours professionnel
- la gestion du temps et de l'organisation du travail
- savoir communiquer dans l'équipe : temps et espaces d'échanges
- savoir prendre la parole en public et conduire une réunion
- savoir conduire les entretiens professionnels, de formation et d'évaluation des membres de l'équipe
- savoir valoriser la qualité du travail
- savoir gérer les tensions, les conflits

- transmettre les savoirs
- accompagner les agents aux changements (structurels : coopération interétablissements, professionnels : évolution des missions et des fonctions)
- conduire des projets en équipe

► Module 3 - Connaissances spécifiques nécessaires à l'exercice des fonctions (10 jours dont 5 jours de stage sur le terrain)

- enseignements complémentaires destinés à l'ensemble des stagiaires :
 - pilotage stratégique de l'établissement : projet d'établissement, certification et qualité
 - pilotage médico-économique et indicateurs de gestion
 - volet projet social et professionnel du projet d'établissement ; relations sociales et dialogue social ; politique de recrutement et de gestion prévisionnelle des métiers et compétences
 - pilotage économique et logistique : normes de qualité ; développement durable à l'hôpital
 - préparation du stage en immersion : identification des procédures de gestion administratives et financières ; application des systèmes d'information dans les domaines de la gestion et impact sur les organisations de travail
- stage «sur le terrain» (non pris en charge par le CNEH)
 - durant ce stage, l'agent devra notamment prendre connaissance des missions et de l'activité des services (administratifs, hospitaliers, logistiques et techniques) avec lesquels il sera amené à travailler dans son poste d'affectation, en rencontrant les professionnels qui en ont la charge

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Études de cas et mises en situation
- Jeux de rôle
- Retours d'expérience

PRÉREQUIS

Etre nommé dans le corps des Adjoints des cadres hospitaliers

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz de progression
- Questionnaire d'évaluation à chaud en fin de semaine
- Mises en situation évaluées par une équipe d'experts hospitaliers
- Bilan des acquis à l'oral

INTERVENANT(S)

- Clothilde Poppe, responsable du pôle concours et adaptation à l'emploi au CNEH, juriste, coordinatrice pédagogique du parcours
- complétée par une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, de directeurs d'hôpital, d'universitaires et autres professionnels du monde de la santé ayant pour rôle de conseiller et de guider les candidats avec un accompagnement personnalisé tout au long de leur adaptation



dispositif déployable
sur site client pour
un groupe de participants

Durée 154h

Session 1

Paris	du 4 au 8 sept. 2023
classe virtuelle	du 9 au 11 oct. 2023
classe virtuelle	7, 8 nov. 2023
Paris	du 20 au 24 nov. 2023
classe virtuelle	4, 5 déc. 2023
Paris	du 11 au 15 déc. 2023

Session 2

Paris	du 22 au 26 janv. 2024
classe virtuelle	26, 27 févr. 2024
Paris	du 18 au 22 mars 2024
Paris	du 2 au 5 avr. 2024
classe virtuelle	21, 22 mai 2024
Paris	du 10 au 13 juin 2024

Session 3

Paris	du 9 au 13 sept. 2024
Paris	du 14 au 18 oct. 2024
classe virtuelle	4, 5 nov. 2024
Paris	du 25 au 28 nov. 2024
classe virtuelle	16, 17 déc. 2024
Paris	du 13 au 16 janv. 2025

Public concerné

- Adjoint des cadres hospitaliers (ACH)

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap
Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr

RENSEIGNEMENTS

CLOTHILDE POPPE
Responsable pédagogique
clothilde.poppe@cneh.fr
Tél. 01 41 17 15 45

ANA HERNANDEZ
Assistante formation
ana.hernandez@cneh.fr
Tél. 01 41 17 15 78



Cycle de classes
virtuelles thématiques



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVOYER AU CNEH)

par courrier : CNEH (Ana Hernandez) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff
ou par mail en version scannée à ana.hernandez@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr,
rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

SESSIONS

☐ du 4 sept. au 15 déc. 2023☐ du 22 janv. au 13 juin 2024☐ du 9 sept. 2024 au 16 janv. 2025

PARTICIPANT

☐ Mme ☐ M. Nom Prénom

Fonction Pôle/Service

Nom de l'établissement

Adresse de l'établissement

Code postal [][][][][] Ville

E-mail personnel* Téléphone [][][][][][][][][][]

E-mail professionnel* Téléphone [][][][][][][][][][]

*obligatoire

RESPONSABLE DE FORMATION

☐ Mme ☐ M. Nom Prénom

Fonction

Téléphone [][][][][][][][][][] E-mail

ADRESSE DE CONVOCATION (si différente)

☐ Mme ☐ M. Nom Prénom

Adresse

Code postal [][][][][] Ville

ADRESSE DE FACTURATION (si différente)

☐ Mme ☐ M. Nom Prénom

Adresse

Code postal [][][][][] Ville

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [][][][][][][][][][][][][][][][]

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)



TARIFS NETS DE TAXE 2023-2024*

Adaptation à l'emploi des ACH - Réf. C220

☐ Tarif adhérents CNEH

Tarif 2023 :

3 800 €

Tarif 2024 :

3 900 €

☐ Tarif non-adhérents CNEH

Tarif 2023 :

4 220 €

Tarif 2024 :

4 320 €

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière
au titre de la formation

*Toute formation commencée est due dans son intégralité

Adaptation à l'emploi des Assistants Médico Administratifs (AMA) - Branche secrétariat médical

Réf : C1221



Durée 105h de présentiel

Session 1

Paris du 11 au 15 sept. 2023
du 9 au 13 oct. 2023
du 20 au 24 nov. 2023

Session 2

Paris du 22 au 26 avr. 2024
du 27 au 31 mai 2024
du 17 au 21 juin 2024

Session 3

Paris du 30 sept. au 4 oct. 2024
du 4 au 8 nov. 2024
du 9 au 13 déc. 2024

Public concerné

- Assistant médico-administratif (AMA)

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap
Référénte Handicap CNEH :
sylvie.liot@cneh.fr

RENSEIGNEMENTS

CLOTHILDE POPPE

Responsable pédagogique

clothilde.poppe@cneh.fr

Tél. 01 41 17 15 45

ANA HERNANDEZ

Assistante formation

ana.hernandez@cneh.fr

Tél. 01 41 17 15 78

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances nécessaires sur l'organisation des établissements hospitaliers, l'organisation médicale, le parcours du patient.
- Identifier les particularités du statut du fonctionnaire hospitalier, ses droits et obligations
- Maîtriser les connaissances spécifiques nécessaires au fonctionnement d'un secrétariat médical en établissement hospitalier

PROGRAMME

► **MODULE 1** : Le cadre d'exercice en établissement de santé ou établissement social ou médico-social relevant de la fonction publique hospitalière (6 jours)

- Les missions de service public et l'organisation régionale de l'offre de soins ; l'organisation des secteurs sanitaire, social et médico-social, le SROS
- L'établissement FPH : statut juridique, règles de gouvernance de l'hôpital, organes de décisions, instances représentatives des personnels, instances spécialisées
- Le statut des personnels de la fonction publique hospitalière et développement des ressources humaines :
 - recrutement du fonctionnaire, droits et obligations, positionnement hiérarchique
 - formation tout au long de la vie, parcours professionnel
 - prévention des risques professionnels
- Les différentes activités médicales à l'hôpital
- Les activités des structures de santé extrahospitalières
- Les activités des structures médico-sociales
- Les nouvelles modalités de prise en charge au travers des parcours de soins
- L'organisation médicale dans les établissements publics de santé
- Le mode de financement de l'hôpital et la valorisation de l'activité médicale
- Certification et qualité à l'hôpital

► **MODULE 2** : Les spécificités du secrétariat médical en hôpital (9 jours)

- La place de l'usager dans le système de santé : les dispositions législatives et réglementaires relatives au droit des patients
- Le secret médical et le secret professionnel, la confidentialité en lien avec les nouvelles technologies de la communication, le respect du droit à l'image

- Le traitement et la transmission des informations : l'évolution des techniques d'information médicale (dossier médical informatisé, télémédecine, transmission informatisée de résultats d'examens)
- L'approche relationnelle dans un secrétariat médical : pratique de l'accueil des patients, l'écoute active, la prise en charge des situations agressives et conflictuelles
- La réglementation relative au dossier du patient (classement, archivage, traçabilité, règles de communication du dossier médical) ; l'identitovigilance à l'hôpital
- Traitement des statistiques médicales, valorisation de l'activité médicale : PMSI, recueil d'information médicalisée, PMSI MCO, PMSI SSR, et PMSI Psychiatrie ; qualité du codage
- La terminologie médicale et son utilisation : la formation du terme médical (méthode pour comprendre les termes médicaux : décomposition, définition, orthographe et différents affixes) ; termes médicaux génériques et différentes spécialités médicales, examens couramment pratiqués, décryptage des comptes rendus médicaux

► **MODULE 3** : Stage «sur le terrain» dans un secrétariat médical différent de celui d'affectation (Non pris en charge par le CNEH) (5 jours)

- Durant ce stage, l'agent devra notamment :
 - observer et s'adapter aux relations professionnelles nécessaires à l'organisation du circuit des patients (équipes soignantes et médicales de l'établissement)
 - prendre connaissance des missions et de l'activité sur les services ou entités suivantes : services des admissions et des traitements externes, service central des dossiers médicaux, cellule d'identitovigilance, service social des patients, service du droit des malades, médiateur, gérant de tutelle

MÉTHODES MOBILISÉES

- Regroupement en présentiel
- Études de cas et mises en situation
- Jeux de rôle
- Retours d'expérience

PRÉREQUIS

Etre nommé dans le corps des Assistants Médico-Administratifs

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz de progression
- Questionnaire d'évaluation à chaud en fin de semaine
- Mises en situation évaluées par une équipe d'experts hospitaliers
- Bilan des acquis à l'oral

INTERVENANT(S)

- Clothilde Poppe, responsable du pôle concours et adaptation à l'emploi au CNEH, juriste, coordinatrice pédagogique du parcours
- complétée par une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, de directeurs d'hôpital, d'attachés d'administration, d'AMA coordinatrices, de cadres de santé et autres professionnels du monde de la santé ayant pour rôle de conseiller et de guider les candidats avec un accompagnement personnalisé tout au long de leur adaptation.



**dispositif déployable
sur site client pour
un groupe de participants**



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVOYER AU CNEH)

par courrier : CNEH (Ana Hernandez) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff
ou par mail en version scannée à ana.hernandez@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr,
rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

SESSIONS

☐ du 11 sept. au 24 nov. 2023

☐ du 22 avr. au 21 juin 2024

du 30 sept. au 13 déc. 2024

PARTICIPANT

☐ Mme ☐ M. Nom Prénom

Fonction.....	Pôle/Service.....
---------------	-------------------

Nom de l'établissement _____

Adresse de l'établissement.....

Code postal Ville

E-mail personnel* Téléphone

E-mail professionnel* Téléphone

RESPONSABLE DE FORMATION

*obligatoire

☐ Mme ☐ M. Nom Prénom

Fonction

Téléphone E-mail

ADRESSE DE CONVOCATION (si différente)

☐ Mme ☐ M. Nom Prénom

Adresse

Code postal | | | | | Ville

ADRESSE DE FACTURATION (si différente)

☐ Mme ☐ M. Nom Prénom

Adresse

Code postal | | | | | Ville

Facturation sur Chorus Pro

[illegible]

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)



TARIFS NETS DE TAXE 2023-2024*

Adaptation à l'emploi des AMA - Réf. C1221

☐ **Tarif adhérents CNEH**

Tarif 2023 :	2 230 €
Tarif 2024 :	2 330 €

☐ **Tarif non-adhérents CNEH**

Tarif 2023 :	2 475 €
Tarif 2024 :	2 575 €

Date _____

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière
au titre de la formation

*Toute formation commencée est dûe dans son intégralité

Adaptation à l'emploi des Agents de Service Mortuaire (ASM)

OBJECTIFS

- Définir les missions et les valeurs de l'agent mortuaire
- Mettre en pratique des prestations spécifiques auprès des corps des personnes décédées
- Soutenir les familles et les proches du défunt
- Maîtriser les formalités liées au décès
- Assurer l'hygiène des locaux et du matériel

PROGRAMME

- **MODULE 1 : Les missions et les valeurs (2 jours)**
 - l'écoute active
 - les notions de deuil, de souffrance et de douleur
 - les attitudes positives de compassion, d'empathie, d'écoute et leur utilisation dans la relation avec les proches du défunt
 - l'identification des situations de crise ou de difficultés potentielles
 - connaître ses propres difficultés dans la relation avec des personnes en situation douloureuse et alerter en cas de doute ou d'inquiétude
- **MODULE 2 : Les relations avec les familles (2 jours)**
 - l'orientation des familles dans l'accomplissement des démarches administratives auprès des services de l'état civil de l'hôpital
 - la procédure du dépôt des biens
 - les relations avec les prestataires funéraires
 - la prévention et la gestion des dysfonctionnements en chambre mortuaire
- **MODULE 3 : Les formalités liées au décès (2 jours)**
 - l'orientation des familles dans l'accomplissement des démarches administratives auprès des services de l'état civil de l'hôpital
 - la procédure du dépôt des biens
 - les relations avec les prestataires funéraires
 - la prévention et la gestion des dysfonctionnements en chambre mortuaire
- **MODULE 4 : Le maintien de l'hygiène et de la propreté (2 jours)**
 - définitions et concepts principaux
 - les bactéries et la contamination de l'environnement
 - les procédures de bionettoyage
 - les soins du corps et les précautions de conservation
 - les locaux et les conditions de travail
 - la maintenance du matériel en contact avec les corps

MÉTHODES MOBILISÉES

- Regroupement en présentiel avec apports théoriques
- Études de cas et mises en situation
- Retours d'expérience

PRÉREQUIS

Etre aide-soignant ou agent de service mortuaire affecté dans un service de personnes décédées

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Mises en situation évaluées par une équipe d'experts hospitaliers
- Questionnaires d'évaluation à chaud

INTERVENANT(S)

- Clothilde Poppe, responsable du pôle concours et adaptation à l'emploi au CNEH, juriste, coordinatrice pédagogique du parcours
- complétée d'une équipe pédagogique composée de cadres supérieurs de santé, de psychologues et autres professionnels du monde de la santé ayant pour rôle de conseiller et de guider les candidats avec un accompagnement personnalisé tout au long de leur adaptation



**dispositif déployable
sur site client pour
un groupe de participants**

Réf : C915



Durée 56h de présentiel

Session 1

Paris 18, 19 sept. 2023
9, 10 oct. 2023
13, 14 nov. 2023
4, 5 déc. 2023

Session 2

Paris 7, 8 oct. 2024
du 12 au 14 nov. 2024
du 9 au 11 déc. 2024

Public concerné

- Agent de service mortuaire (ASM) en fonction
- Aide-soignant (AS) exerçant en service mortuaire
- Personnel hospitalier assurant des fonctions d'Agent de service mortuaire

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap
Référénte Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr

RENSEIGNEMENTS

CLOTHILDE POPPE

Responsable pédagogique

clothilde.poppe@cneh.fr

Tél. 01 41 17 15 45

ANA HERNANDEZ

Assistante formation

ana.hernandez@cneh.fr

Tél. 01 41 17 15 78



par courrier : CNEH (Ana Hernandez) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff
ou par mail en version scannée à ana.hernandez@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr,
rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

☐ du 18 sept. au 5 déc. 2023 ☐ du 7 oct. au 11 déc. 2024

☐ Mme ☐ M. Nom Prénom

Fonction Pôle/Service

Nom de l'établissement

Adresse de l'établissement

Code postal [][][][][] Ville

E-mail personnel* Téléphone [][][][][][][][]

E-mail professionnel* Téléphone [][][][][][][][]

*obligatoire

☐ Mme ☐ M. Nom Prénom

Fonction

Téléphone E-mail

☐ Mme ☐ M. Nom Prénom

Adresse

Code postal | | | | | Ville

☐ Mme ☐ M. Nom Prénom

Adresse

Code postal | | | | | Ville

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)



Adaptation à l'emploi des ASM - Réf. C915

- | | | |
|--------------------------|---------------------------------|---------|
| ☐ | Tarif adhérents CNEH | |
| | Tarif 2023 : | 1 600 € |
| | Tarif 2024 : | 1 700 € |
| ☐ | Tarif non-adhérents CNEH | |
| | Tarif 2023 : | 1 720 € |
| | Tarif 2024 : | 1 820 € |

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière
au titre de la formation

*Toute formation commencée est dûe dans son intégralité

VOUS INSCRIRE

En ligne sur www.cneh.fr :

Rubrique Formations puis nos domaines de formation faites votre choix et suivez le lien inscription.

En nous retournant le bulletin d'inscription au choix :

- Par e-mail à formation@cneh.fr
- Par courrier au CNEH, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

Rappel : *N'engagez pas de démarche de déplacement et d'hébergement sans la confirmation de votre formation par le CNEH. En cas de doute contactez-nous au : 01 41 17 15 15*

Dès réception de votre inscription par nos services 2 étapes :

1. L'envoi de la convention
2. Dès confirmation de la session par le CNEH, nous vous faisons parvenir un mail de confirmation accompagné de la convocation précisant date(s), horaires et lieu de la session.

Formation en classe virtuelle :

Le CNEH utilise l'outil de conférence en ligne TEAMS. Chaque participant reçoit quelques jours avant sa formation une invitation. Les supports de formation sont mis à disposition sur une plateforme dédiée.

HÉBERGEMENT

Nos partenaires hébergement à proximité du CNEH :

● B&B Hotel Paris Malakoff Parc des Expositions

Code partenaire : PARCNE09

Convocation CNEH à présenter le jour de votre arrivée

Tarif nuitée 2024 : 122 € TTC petit déjeuner et taxe de séjour inclus. L'hôtel dispose d'un parking fermé.

Réservations uniquement par mail à bb_4301@hotelbb.com en communiquant les informations suivantes : Nom, Prénom – Numéro de téléphone portable – Numéro de carte bancaire et sa date d'expiration (pour la garantie) – Dates de séjour _ code partenaire.

2 Boulevard Charles de Gaulle , 92240 Malakoff, France - 08 92 78 80 77

● BBA - Centrale de réservation hôtelière

Notre partenaire BBA (Business Booking Agency) est à votre disposition pour répondre à toutes vos demandes de réservation hôtelière en tenant compte de vos exigences de confort et de votre budget.

<https://resa.groupebba-bma.com>

Pour toute question portant sur l'accessibilité de nos locaux, contactez notre référent handicap :

Sylvie LIOT
Tél. 01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55
sylive.liot@cneh.fr

VOTRE JOURNÉE DE FORMATION

Les formations se déroulent de 9h à 17h (coupure 1h30 le midi). Des pauses sont prévues au cours de la matinée et de l'après-midi. Les stagiaires sont accueillis dans une des onze salles du centre de formation du CNEH, situé à Malakoff, à quelques minutes en métro de la gare Montparnasse.

RESTAURATION

Pour nos sessions parisiennes, tous les stagiaires * sont invités à déjeuner gratuitement dans un restaurant réservé à leur attention. Le CNEH met à disposition dans son centre de formation un distributeur de boissons chaudes ainsi que des fontaines à eau.

** Hors stagiaires suivant une préparation aux concours ou une formation d'adaptation à l'emploi*

● Apparthôtel Séjours & Affaires Malakoff

La résidence dispose de studios dotés d'une kitchenette, d'une salle de bains, d'une télévision et d'un accès wifi.

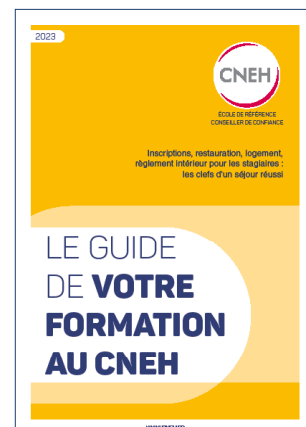
Code partenaire : CNEH

Convocation CNEH à présenter le jour de votre arrivée

Tarif nuitée 2024 : 122 € TTC petit déjeuner et taxe de séjour inclus

120 boulevard Gabriel Péri, 92240 MALAKOFF

01 49 12 05 10 – www.myresidhome.com



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I - Préambule

Le CNEH, association régie par la loi du 1er juillet 1901, est un organisme de formation indépendant. L'association CNEH est domiciliée au 3 rue Danton - 92240 Malakoff. Elle est déclarée sous le numéro d'activité 1.192 1585 192 et enregistrée en tant qu'organisme DPC sous le numéro 1044.



■ ■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Définitions :

- le CNEH sera dénommé ci-après « organisme de formation » ;
- les personnes suivant le stage seront dénommées ci-après « stagiaires » ;
- le directeur de la formation au CNEH sera dénommé ci-après « le responsable des formations ».

II - Dispositions générales

Article 1

Conformément aux articles L 6352-3 et suivants et R 6352-1 et suivants du Code du travail, le présent règlement intérieur a pour objet de définir les règles générales et permanentes de fonctionnement, de préciser la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, les règles relatives aux droits et aux devoirs des stagiaires.

III - Champ d'application

Article 2 : Personnes concernées

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires inscrits à une session dispensée par le CNEH et ce, pour toute la durée de la formation suivie. Chaque stagiaire est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation dispensée par le CNEH et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'observation de ce dernier.

Article 3 : Lieu de la formation

La formation aura lieu soit dans les locaux du CNEH, soit dans des locaux extérieurs. Les dispositions du présent règlement sont applicables non seulement au sein des locaux du CNEH, mais également dans tout local destiné à recevoir des formations de cet organisme.

IV - Hygiène et sécurité

Article 4 : Règles générales

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.

Toutefois, conformément à l'article R. 6352-1 du Code du travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise

ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de sécurité et d'hygiène applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

Article 5 : Interdiction de fumer

Depuis le 1^{er} février 2007, il est interdit de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, fermés et couverts, qui constituent des lieux de travail (articles L.3512-8 [1] et R.3512-2 du Code de la santé publique [2]).

Article 6 : Boissons alcoolisées

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner dans les locaux du CNEH en état d'ivresse ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

Article 7 : Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au responsable des formations. Conformément à l'article R. 6342-1 du Code du travail, les obligations qui incombent à l'employeur en application des législations de sécurité sociale sont assumées par la personne, le service ou l'établissement qui assure le versement de la rémunération due au stagiaire.

Article 8 : Consignes d'incendie

Conformément aux articles R. 4227-28 et suivants du Code du travail, les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les stagiaires.

V - Discipline

Article 9 : Horaires de stage

Les horaires de stage sont fixés par le CNEH et portés à la connaissance des stagiaires par la convocation adressée par voie électronique et/ou par voie postale. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires.

Le CNEH se réserve, dans les limites imposées par des dispositions en vigueur, le droit de modifier les horaires de stage en fonction des nécessités de service. Les stagiaires doivent se conformer aux modifications apportées par le CNEH aux horaires d'organisation du stage. En cas d'absence ou de retard au stage, il est préférable pour le stagiaire d'en avertir soit le formateur, soit le responsable des formations, soit le secrétariat du CNEH.

Par ailleurs, une fiche de présence doit être signée par le stagiaire.

Article 10 : Accès au lieu de formation

Sauf autorisation expresse du CNEH, les stagiaires ayant accès au lieu de formation pour suivre leur stage ne peuvent :

- y entrer ou y demeurer à d'autres fins ;
- faciliter l'introduction de tierces personnes au sein de l'organisme.

Article 11 : Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter au lieu de formation en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente au CNEH.

Article 12 : Usage du matériel

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite, sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet.

À la fin du stage, le stagiaire est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'organisme de formation, sauf les documents pédagogiques distribués en cours de formation.

Article 13 : Enregistrements

Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation.

Article 14 : Documentation pédagogique

La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être utilisée autrement que pour un strict usage personnel.

Article 15 : Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des stagiaires

Le CNEH décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans les locaux de formation.

Article 16 : Sanctions

Tout agissement considéré comme fautif par la direction de l'organisme de formation pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après :

- avertissement écrit par le Directeur de l'organisme de formation ;
- exclusion définitive de la formation.

Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.

Le responsable des formations doit informer préalablement à la prise d'une sanction :

- l'employeur, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre du plan de formation en entreprise ;
- l'employeur et l'organisme paritaire qui a pris à sa charge les dépenses de la formation, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre d'un congé de formation.

Article 17 : Procédure disciplinaire

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Lorsque le responsable des formations ou son représentant envisage de prendre une sanction qui a une incidence, immédiate ou non, sur la présence d'un stagiaire dans une formation, il est procédé ainsi qu'il suit :

- Le responsable des formations ou son représentant convoque

le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation.

- Celle-ci précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et est adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé contre décharge.

- Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme de formation.

- La convocation mentionnée à l'alinéa précédent fait état de cette faculté. Le responsable des formations ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire.

Dans le cas où une exclusion définitive du stage est envisagée, une commission de discipline est constituée, où siègent des représentants des stagiaires.

- Elle est saisie par le responsable des formations ou son représentant après l'entretien susvisé et formule un avis sur la mesure d'exclusion envisagée.

- Le stagiaire est avisé de cette saisine. Il est entendu sur sa demande par la commission de discipline. Il peut, dans ce cas, être assisté par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme. La commission de discipline transmet son avis au Directeur de l'organisme dans le délai d'un jour franc après sa réunion.

- La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien ou, le cas échéant, après la transmission de l'avis de la commission de discipline. Elle fait l'objet d'une décision écrite et motivée, notifiée au stagiaire sous la forme d'une lettre qui lui est remise contre décharge ou d'une lettre recommandée.

Lorsque l'agissement a donné lieu à une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive, relative à cet agissement, ne peut être prise sans que le stagiaire ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui et éventuellement que la procédure décrite ci-dessus ait été respectée.

VI - Publicité et date d'entrée en vigueur

Article 18 : Publicité

Le présent règlement est affiché dans les locaux du CNEH accessible à chaque stagiaire.

Un exemplaire du présent règlement est disponible à l'accueil du CNEH et sur son site Internet.

CNEH, 3 rue Danton 92240 Malakoff 01 41 17 15 15
www.cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION



À renvoyer au CNEH

- Par courrier : Service formation - 3, rue Danton 92240 Malakoff
- Par e-mail : formation@cneh.fr - 01 41 17 15 76

FORMATION*

Intitulé

Référence [][][][] Date(s)

Facturation sur Chorus Pro (établissements publics) : SIRET de l'établissement (14 chiffres) [][][][][][][][][][][][][][][][]

Code Service Chorus (SE) Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

FORMATION SUIVIE AU TITRE DU DPC* (l'attestation délivrée uniquement après obtention des informations ci-après)

☐ Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances

N° RPPS N° ADELI

Mode d'exercice dominant (> 50%) ☐ Salarié ☐ Libéral ☐ Mixte ☐ Service de santé des armées

PARTICIPANT*

☐ Mme ☐ M. Nom Prénom

Secteur ☐ Direction ☐ Administratif ☐ Médical ☐ Soins et paramédical ☐ Technique et logistique

☐ Autre

Métier exercé Pôle/Service

E-mail du participant (obligatoire)

Nom de l'établissement

Statut juridique de l'établissement ☐ Public ☐ Privé ☐ Espic

Adresse de l'établissement

Code postal [][][][][] Ville Téléphone [][][][][][][][][][]

RESPONSABLE DE FORMATION*

☐ Mme ☐ M. Nom Prénom

Adresse (si différente de l'établissement)

Code postal [][][][][] Ville

Téléphone [][][][][][][][][][]

E-mail (obligatoire)

FINANCEUR (SI DIFFÉRENT DE L'EMPLOYEUR) *

Adresse

Code postal [][][][][] Ville

Depuis le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) a défini de nouvelles règles de protection des données à caractère personnel. Le CNEH ne recueille que les données indispensables à votre inscription et s'engage à ne pas les diffuser. Si vous souhaitez modifier ou supprimer vos coordonnées, vous pouvez adresser un mail à formation@cneh.fr

*tous les champs sont obligatoires

Date

Signature et cachet

NOTRE CENTRE DE FORMATION

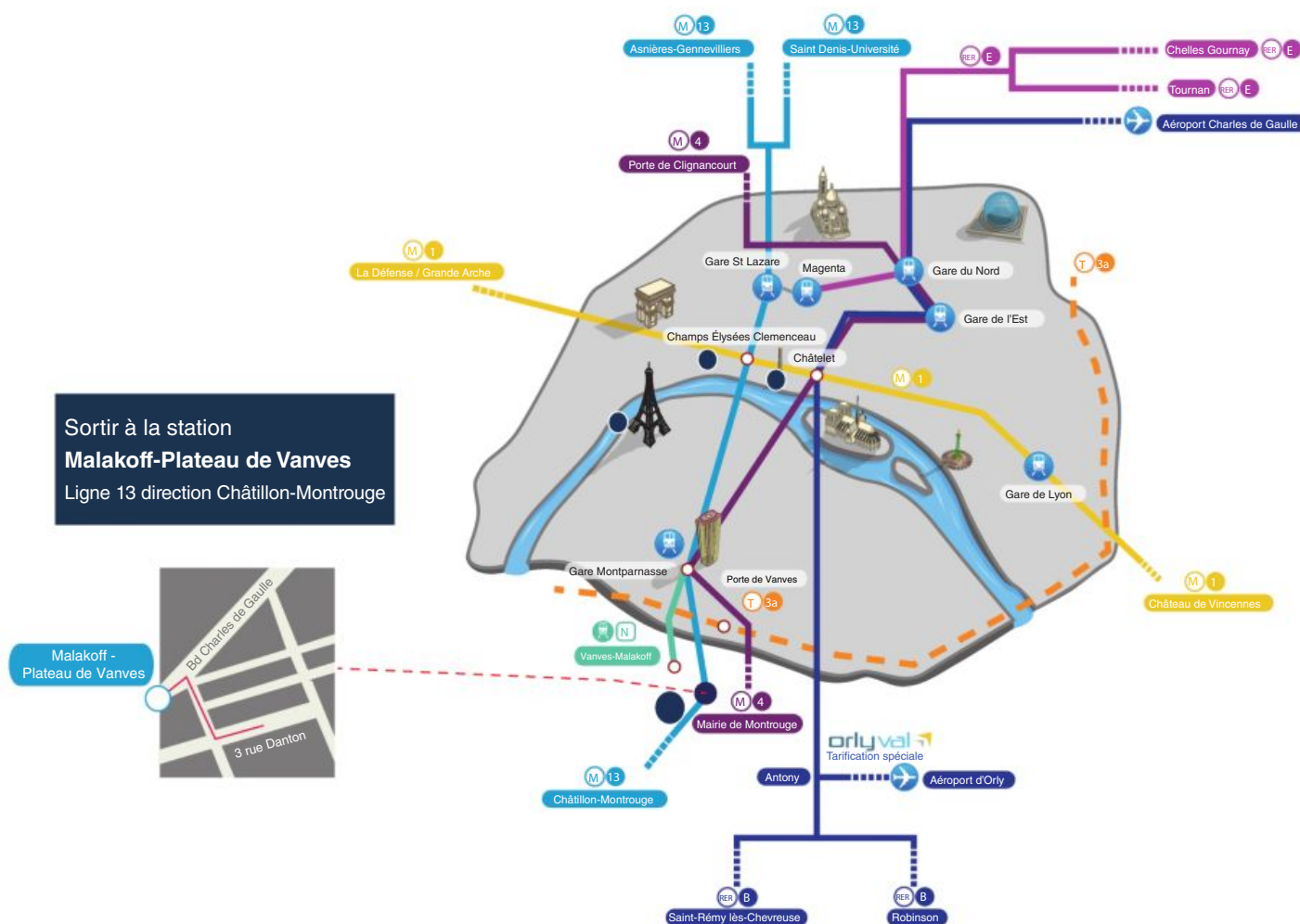
À proximité du cœur de la capitale, nous vous accueillons dans un environnement confortable et convivial.

Retrouvez les modalités pratiques de votre séjour au CNEH p. 620

Adresse : CNEH, 3 rue Danton - 92240 Malakoff

 13 Malakoff - Plateau de

Tél. : 01 41 17 15 15



CONTACT

Tél. 01 41 17 15 15

E-mail : formation@cneh.fr

Et toutes les informations sur WWW.CNEH.FR

RETROUVEZ TOUTES NOS FORMATIONS
SUR WWW.CNEH.FR



CNEH - Centre National de l'Expertise Hospitalière
3 rue Danton 92240 Malakoff - Tél. 01 41 17 15 15